

U4. Écologie et Biodiversité

U4.1. Ouvrages transversaux

✓ Commentaire général :

La dégradation physique des cours d'eau du bassin de la Vienne, constitue le principal paramètre déclassant issu de l'état des lieux de la Directive Cadre sur l'Eau. En effet, la succession des seuils et ouvrages transversaux peut modifier le fonctionnement global d'un cours d'eau en limitant sa continuité écologique et son transport solide.

Afin d'identifier et de caractériser les ouvrages transversaux du bassin de la Vienne perturbant la libre circulation des poissons et des canoës, une étude a été réalisée en 2007 sur le territoire du SAGE Vienne.

✓ Base de données ou structure en charge :

Syndicat de rivière, AELB, LOGRAMI, ONEMA.

✓ Caractéristiques du bassin :

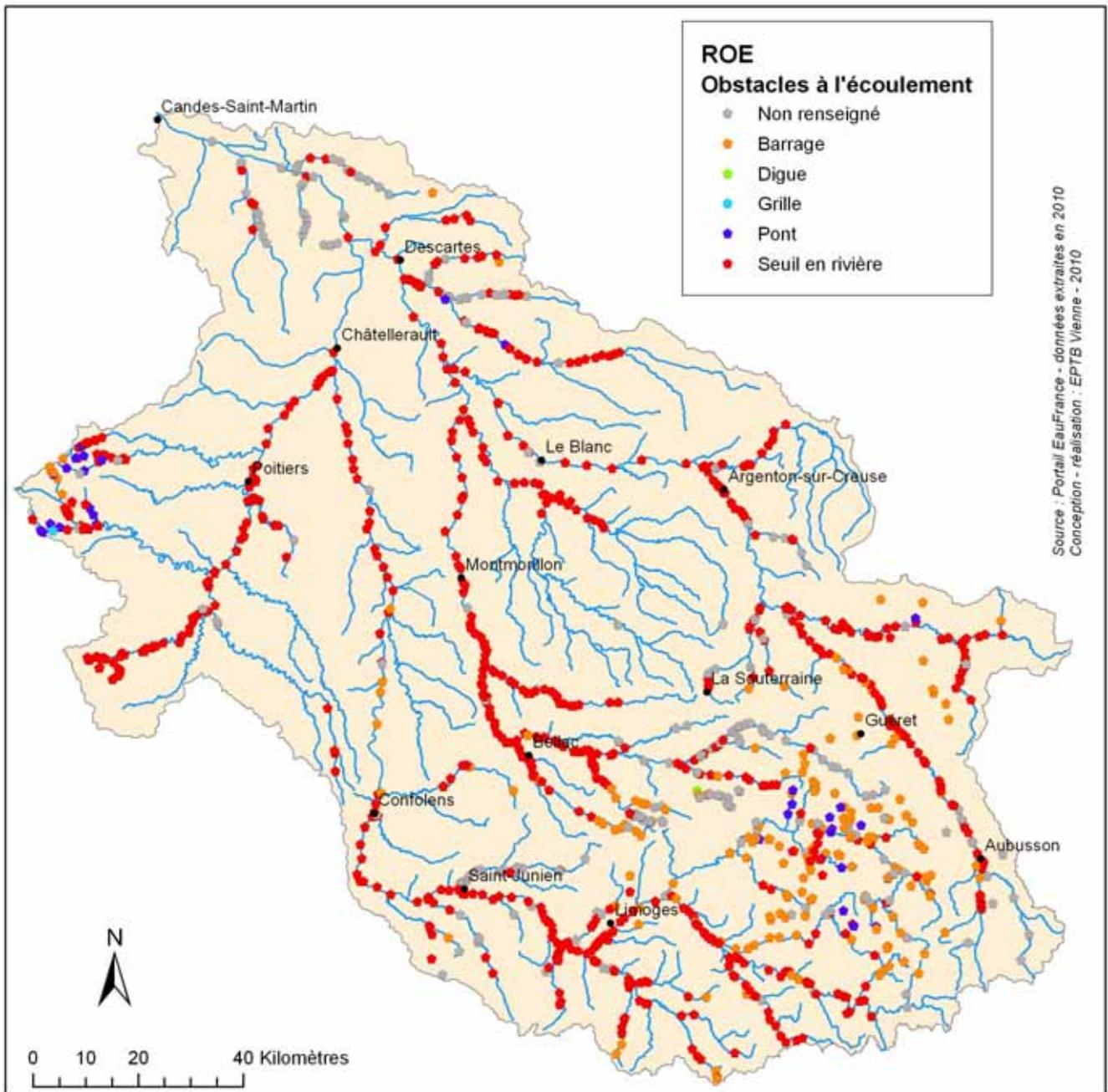
Sur le territoire du SAGE Vienne, pas moins de 323 ouvrages ont été dénombrés. Chaque ouvrage est caractérisé par un ensemble de descripteurs (hauteur, état, franchissement...) regroupés dans une base de données. Celle-ci a permis la mise en place en 2007, d'une analyse multicritère visant à classer les ouvrages selon leur état, leur intérêt, leur impact... Des objectifs de gestion et d'aménagement par ouvrage sont alors proposés.

Avec l'équipement du barrage de Châtellerault en 2004, et l'équipement de deux seuils à Bonneuil-Matours (maîtrise d'ouvrage Syndicat RIVE Vienne) en 2009, le tronçon accessible aux migrateurs (saumon, lamproies, alose...) sur la Vienne est d'environ 155 km depuis la confluence avec la Loire dont 80 km sur le périmètre du SAGE. En effet, l'équipement de ces deux derniers seuils libère un tronçon de cours d'eau, accessible aux migrateurs, jusqu'aux seuils situés sur la commune de Mazerolles (86) (source : LOGRAMI), soit environ 40 kilomètres supplémentaires.

La carte suivante présente les données issues du Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE). Ce référentiel, géré par l'ONEMA, recense les obstacles à l'écoulement en France métropolitaine en leur associant des informations restreintes (code national unique, localisation, typologie) mais communes à l'ensemble des acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire. En outre, il permettra d'assurer l'interopérabilité et l'actualisation des différentes bases des partenaires du SIE relatives aux obstacles à l'écoulement.

Obstacles à l'écoulement sur le bassin de la Vienne

Données issues du Référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE)



U4. Écologie et Biodiversité

U4.2. Carte de recensement des étangs

✓ Commentaire général :

Le bassin de la Vienne est caractérisé par une forte densité d'étangs dont la plupart ont été créés durant ces dernières décennies. Ces plans d'eau sont principalement de petite taille et constituent de véritables obstacles à l'écoulement des eaux et à la libre circulation de la faune lorsqu'ils entravent le lit du cours d'eau.

Les données présentées sont issues :

- pour la partie Limousin, du recensement de la DREAL Limousin en 2005,
- pour la partie Poitou-Charentes, des DDT de la Charente en 2002 et de la Vienne en (...).

Il s'agit des plans d'eau de taille supérieure à 0,1 ha.

✓ Base de données ou structure en charge :

DDT, DREAL EPTB Vienne.

✓ Caractéristiques du bassin :

La concentration des plans d'eau est plus importante sur la partie médiane du bassin. Sur le bassin de la Gorre par exemple, la densité d'étangs est environ de 2 plans d'eau par km² (399 plans d'eau sur un bassin de 207 km²).

Les plans d'eau cartographiés sont de superficie supérieure à 0,1 ha. Pour la Région Limousin, les plans d'eau de surface comprise entre 0,1 et 1 ha sont représentés par des points.

Répartition des étangs sur le bassin de la Vienne en région Limousin et Poitou-charentes



EAUX SUPERFICIELLES



Le Taurion (© EPTB Vienne)



La Creuse (© EPTB Vienne)



La Gartempe (© SIABG)



Le Clain (©CG 86)



Confluence Vienne - Loire

ESurf1. Généralités

ESurf1.1. Cartes des masses d'eau

✓ Commentaire général :

La Directive Cadre sur l'Eau du Parlement Européen et du Conseil adoptée le 23 octobre 2000, établit un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

Son objectif sur le plan écologique peut se résumer ainsi :

- Atteindre d'ici 2015 le "bon état" (bon état écologique et chimique) pour 61% des masses d'eau de surface.
- Préserver ceux qui sont en "très bon état".
- Atteindre le bon potentiel dans les milieux fortement artificialisés.
- Supprimer avant 2020 les rejets de substances dangereuses prioritaires. Cet objectif s'ajoute à la réduction de tous les rejets de micropolluants, nécessaire à l'atteinte des objectifs de bon état et de bon potentiel écologique.

Pour en savoir plus : http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage_et_sage/directive_cadre/
<http://www.ecologie.gouv.fr/La-directive-cadre-sur-l-eau.html>

A ce titre, un état des lieux a été réalisé avec une délimitation et une caractérisation de l'état des milieux aquatiques pour chaque masse d'eau correspondant à une partie distincte et significative des eaux de surface, telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières.

Concernant le risque de non-atteinte du bon état des eaux et milieux aquatiques, les masses d'eau sont classées en :

- risque de non-atteinte,
- doute,
- respect des objectifs,
- masse d'eau fortement modifiée (par suite d'altérations physiques dues à l'activité humaine).

Après avoir identifié les mesures supplémentaires qui permettraient d'atteindre le bon état des eaux en 2015, une analyse détaillée par masse d'eau a permis d'évaluer leur faisabilité technique, leur impact réel sur le milieu et le délai de réponse du milieu. En croisant ces données avec une analyse économique, il a été défini pour chaque masse d'eau un objectif environnemental : compte tenu des contraintes techniques et financières, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état en 2015 ou faut-il proposer un report de délai (2021 ou 2027) ou encore une dérogation d'objectif ?

- ✓ **Base de données ou structure en charge : AELB, DREAL.**

✓ Caractéristiques du bassin :

Données issues de l'Agence de l'eau Loire Bretagne – 09/2008

Masses d'eau « Cours d'eau »

Sur le bassin de la Vienne, concernant les « cours d'eau principaux » et « Très Petits Cours d'Eau (TPCE) », sont dénombrées sur un total de 255 masses d'eau :

- 60 masses d'eau classées en « Respect des objectifs » (24 %),
- 45 masses d'eau classées en « Doute » (18 %),
- 149 masses d'eau en risque de non-atteinte, classées en « Délais / Actions supplémentaires » (58 %).

Masses d'eau « Plans d'eau »

L'ensemble des masses d'eau « plans d'eau » est classé en MEFM. 28 sont classées en « Respect des objectifs » et 4 sont classées en « Doute ». Ces plans d'eau sont classés en objectif d'atteinte de Bon Potentiel en 2015 et en 2021, sachant que le facteur déclassant est l'objectif écologique.

Les paramètres déclassants sur la **partie amont** du bassin de la Vienne, pour les cours d'eau et plans d'eau, sont la morphologie et l'hydrologie.

La dégradation des composantes hydro-morphologiques peut être mise en relation avec les nombreux ouvrages barrant le lit des cours d'eau, les très nombreux étangs ainsi que le piétinement des bovins sur les berges et dans le lit des cours d'eau.

Le déclassement vis-à-vis des paramètres micropolluants est essentiellement lié aux activités industrielles du bassin (papeteries...).

Enfin, les pollutions organiques, azotées ou phosphorées (macropolluants) sont liées aux rejets urbains (assainissement non-conforme) et à l'élevage pourtant extensif en globalité.

Sur la **partie aval du bassin**, les paramètres déclassants sont les pesticides, la morphologie et l'hydrologie.

Le secteur se trouve confronté à 2 problématiques généralisées :

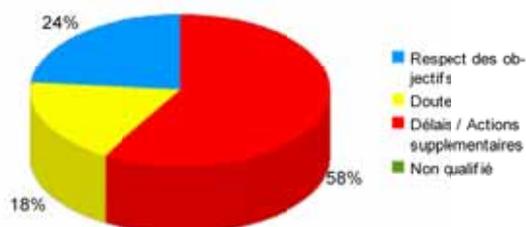
- pollutions par les produits phytosanitaires et plus localement, par les nitrates,
- dégradation de la qualité et de la fonctionnalité des habitats aquatiques au travers de diverses atteintes à la morphologie des cours d'eau avec parfois des répercussions hydrologiques défavorables.

Le déclassement local de certains cours d'eau vis-à-vis des macropolluants renvoie à des problématiques locales de collecte des rejets urbains ou industriels.

Tableau récapitulatif des masses d'eau du bassin de la Vienne

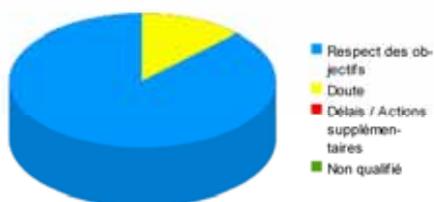
Cours d'eau	Risque Global	Risque Macropolluants	Risque Nitrates	Risque Pesticides	Risque Micropolluants	Risque Morphologie	Risque Hydrologie
	Nombre de masses d'eau						
Respect des objectifs	60	231	237	183	250	77	153
Doute	46	11	4	15	1	49	40
Délais / Actions supplémentaires	149	13	14	57	4	127	62
Non qualifié	0	0	0	0	0	2	0
	255	255	255	255	255	255	255

Répartition des masses d'eau "Cours d'eau" pour le Risque Global
(source : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/18)



Plans d'eau	Risque Global	Risque Macropolluants	Risque Nitrates	Risque Pesticides
	Nombre de masses d'eau			
Respect des objectifs	28	28	32	31
Doute	4	4	0	1
Délais / Actions supplémentaires	0	0	0	0
Non qualifié	0	0	0	0
	32	32	32	32

Répartition des masses d'eau "Plans d'eau" pour le Risque Global
(source Agence de l'eau Loire Bretagne 08/09)



Caractérisation des masses d'eau sur le bassin de la Vienne

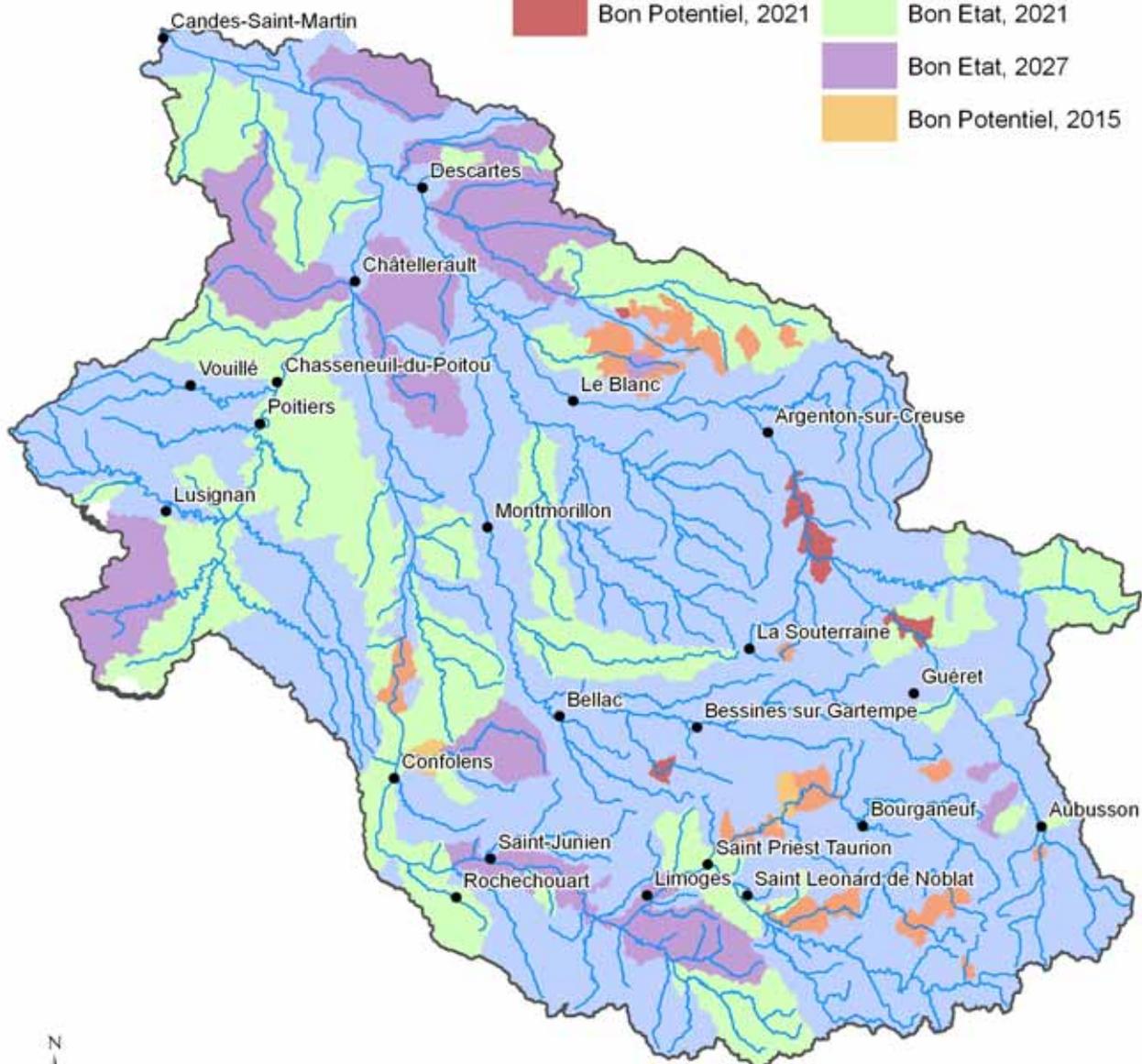
Objectif Global

Plan d'eau

- Bon Potentiel, 2015
- Bon Potentiel, 2021

Cours d'eau

- Bon Etat, 2015
- Bon Etat, 2021
- Bon Etat, 2027
- Bon Potentiel, 2015



0 5 10 20 Kilomètres



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 01/2009, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2010

Caractérisation des masses d'eau du bassin de la Vienne

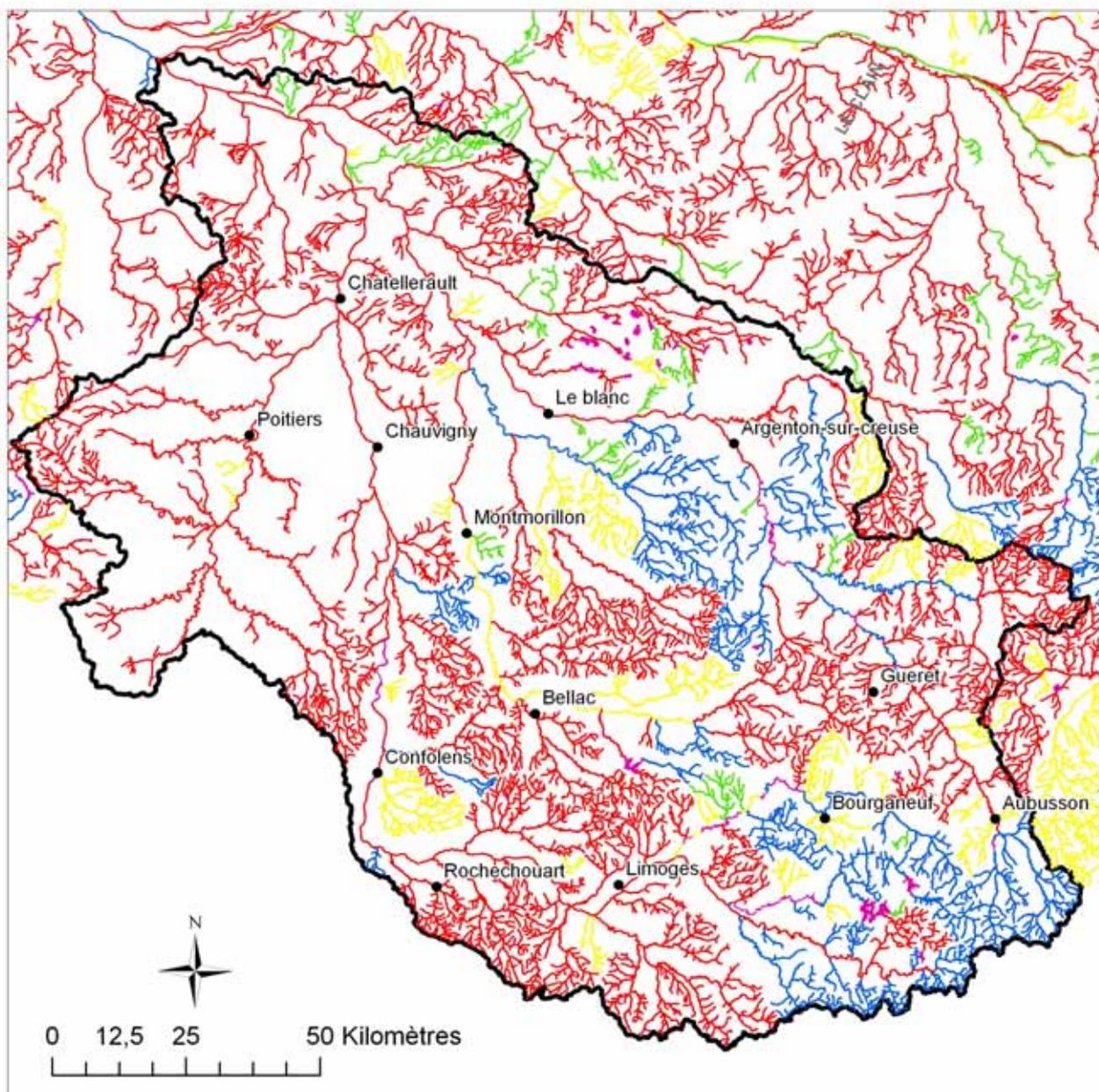
RISQUE GLOBAL

Masses d'eau - Cours d'eau

- Délais / Actions supplémentaires
- Doute
- Respect des objectifs
- Non qualifié

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Bassin de la Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

Caractérisation des masses d'eau du bassin de la Vienne

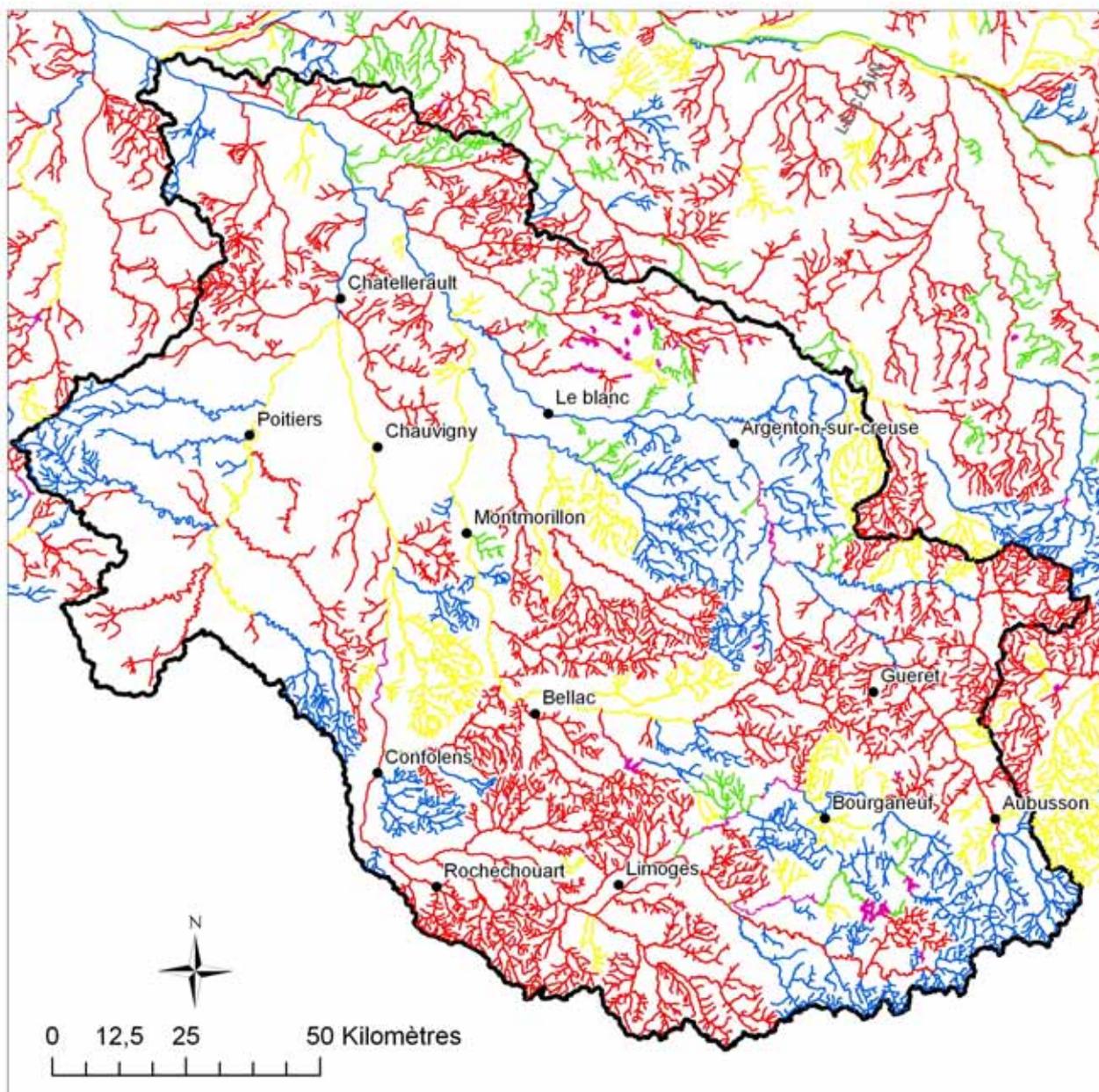
RISQUE MORPHOLOGIE

Masses d'eau - Cours d'eau

- Délais / Actions supplémentaires
- Doute
- Respect des objectifs
- Non qualifié

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Bassin de la Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

Caractérisation des masses d'eau du bassin de la Vienne

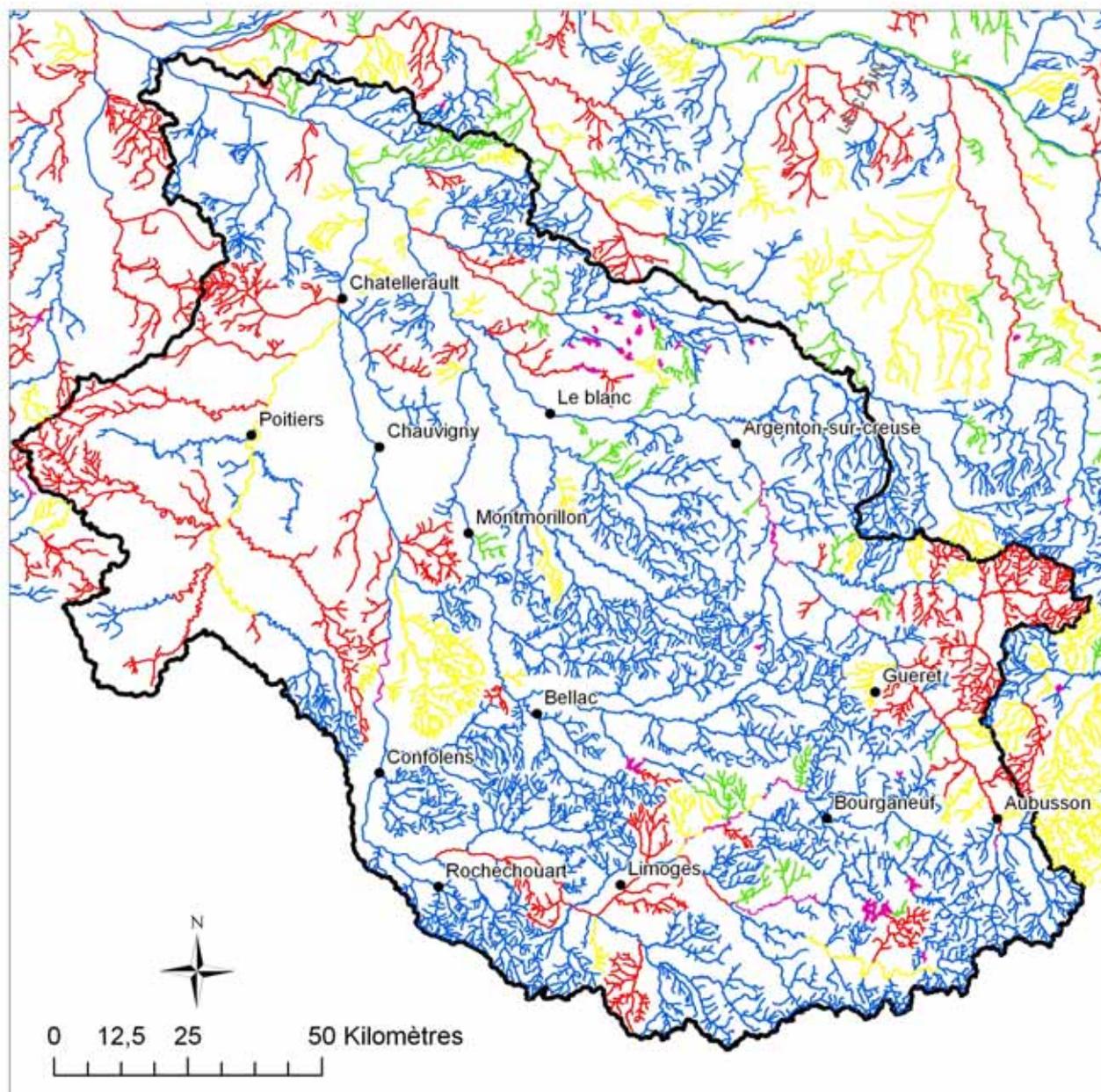
RISQUE HYDROLOGIE

Masses d'eau - Cours d'eau

- Délais / Actions supplémentaires
- Doute
- Respect des objectifs
- Non qualifié

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Bassin de la Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

Caractérisation des masses d'eau du bassin de la Vienne

RISQUE MACROPOLLUANTS

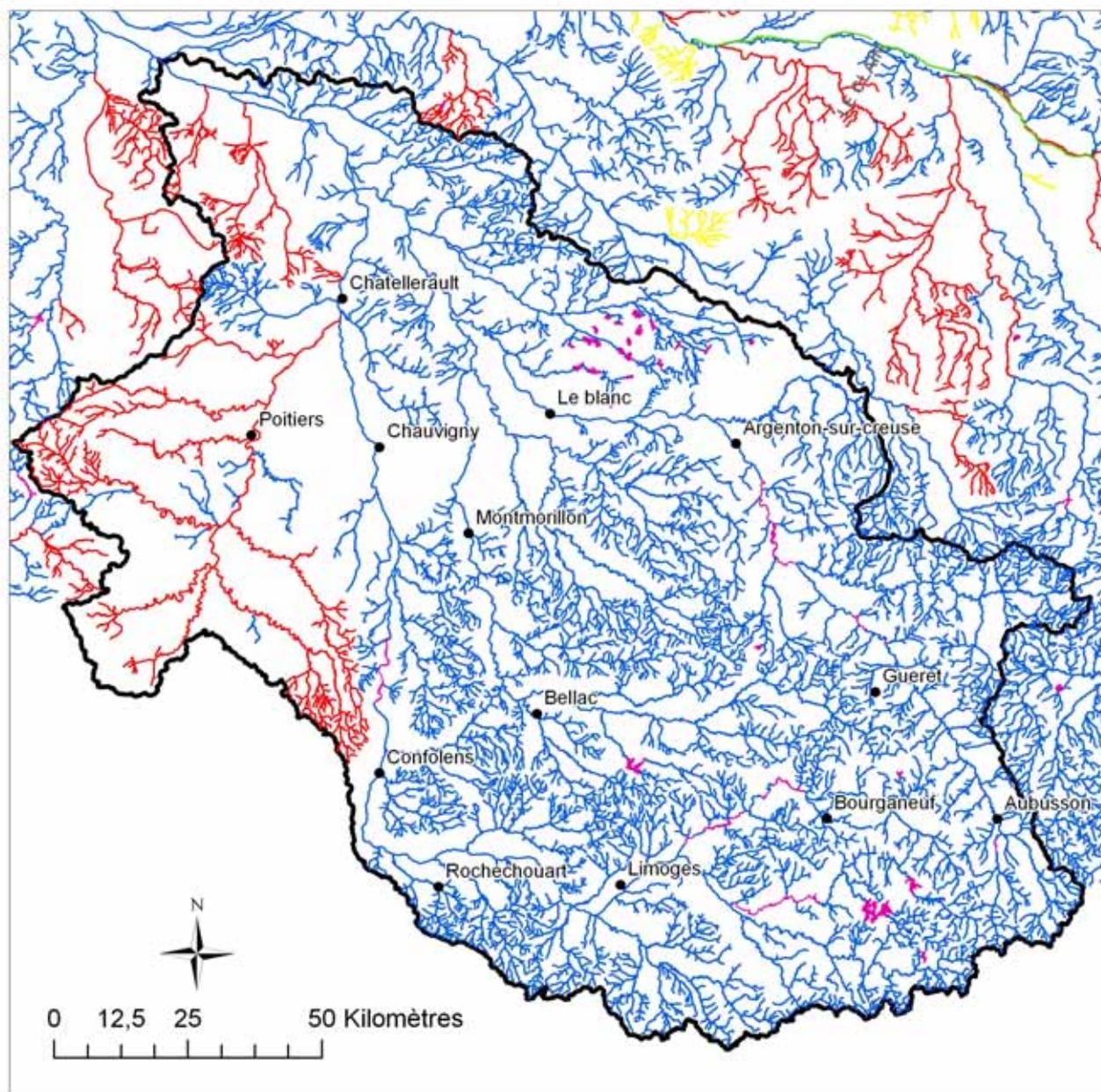
Phosphore compris, sans nitrates

Masses d'eau - Cours d'eau

- Délais / Actions supplémentaires
- Doute
- Respect des objectifs
- Non qualifié

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Bassin de la Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

Caractérisation des masses d'eau du bassin de la Vienne

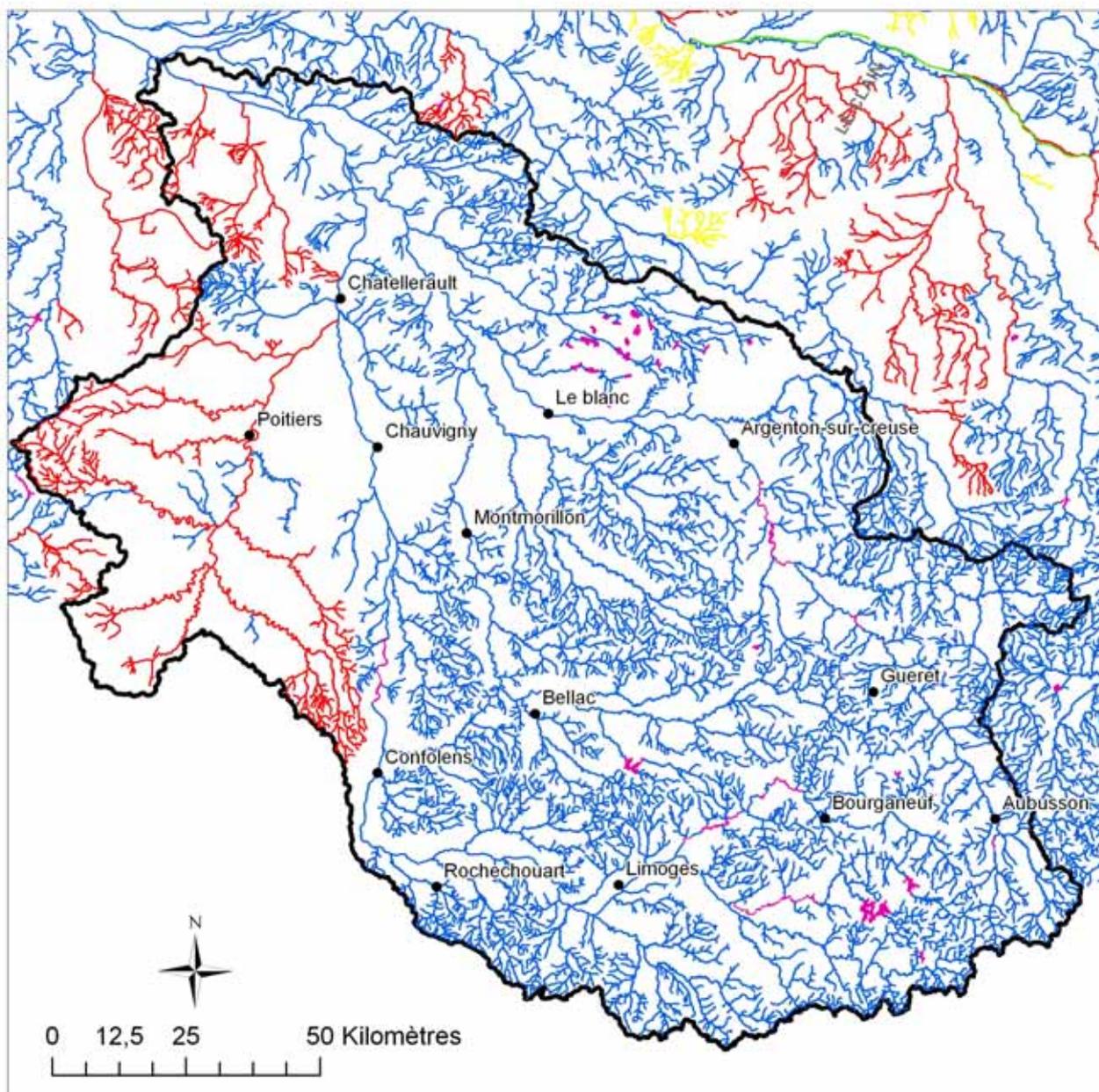
RISQUE NITRATES

Masses d'eau - Cours d'eau

- Délais / Actions supplémentaires
- Doute
- Respect des objectifs
- Non qualifié

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Bassin de la Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

Caractérisation des masses d'eau du bassin de la Vienne

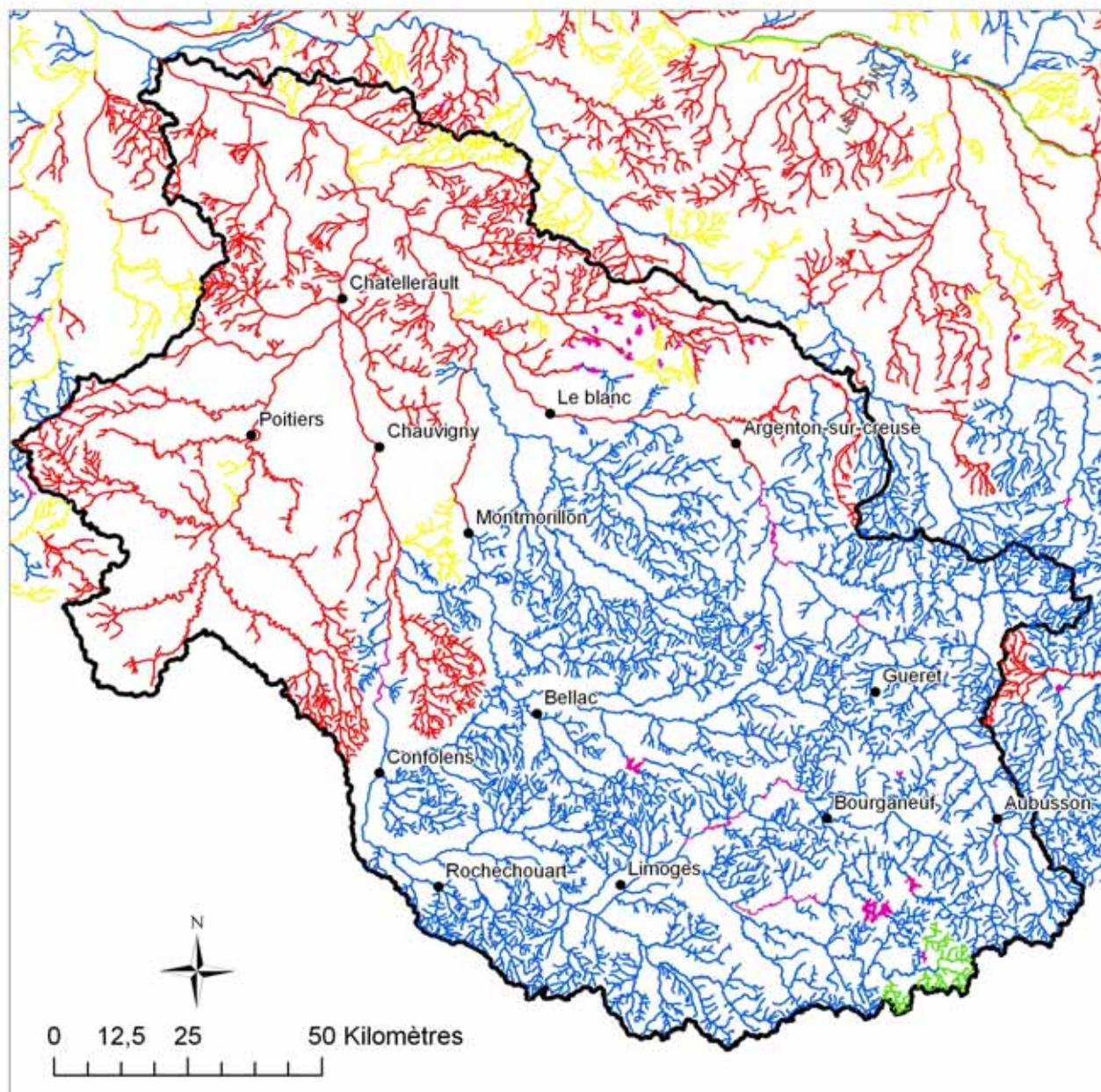
RISQUE PESTICIDES

Masses d'eau - Cours d'eau

- Délais / Actions supplémentaires
- Doute
- Respect des objectifs
- Non qualifié

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Bassin de la Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

Caractérisation des masses d'eau du bassin de la Vienne

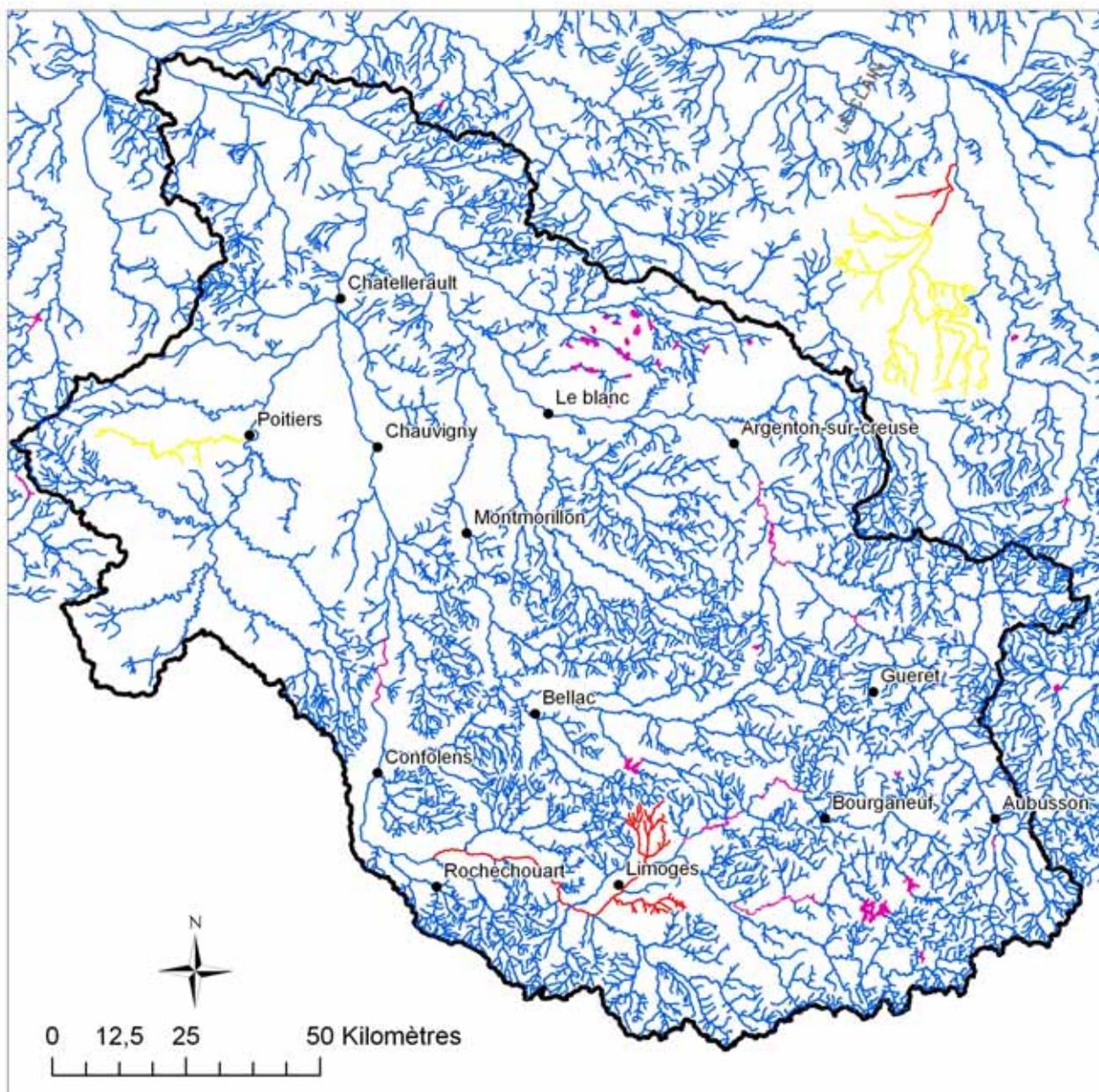
RISQUE MICROPOLLUANTS

Masses d'eau - Cours d'eau

- Délais / Actions supplémentaires
- Doute
- Respect des objectifs
- Non qualifié

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Bassin de la Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

ESurf2. Pollutions

ESurf2.1. Carte des matières azotées et % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général :

L'origine des produits azotés dans les eaux peut être naturelle (pluies, lessivage du sol) ou anthropique (eaux résiduaires urbaines, eaux usées industrielles, engrais). Ce type de pollution accompagne généralement la pollution par les matières organiques et oxydables et tend à évoluer dans le même sens. Elle traduit également un enrichissement du cours d'eau en matières nutritives qui peut conduire à son eutrophisation.

L'altération matières azotées est évaluée à partir des paramètres suivants : NH_4^+ , NKJ , NO_2^- .

Le suivi des concentrations en matières azotées et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du réseau de bassin Loire Bretagne et des réseaux départementaux permet d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

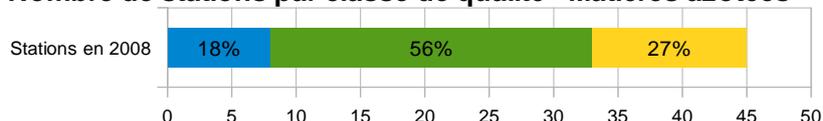
✓ Base de données ou structure en charge : AELB

(<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>),

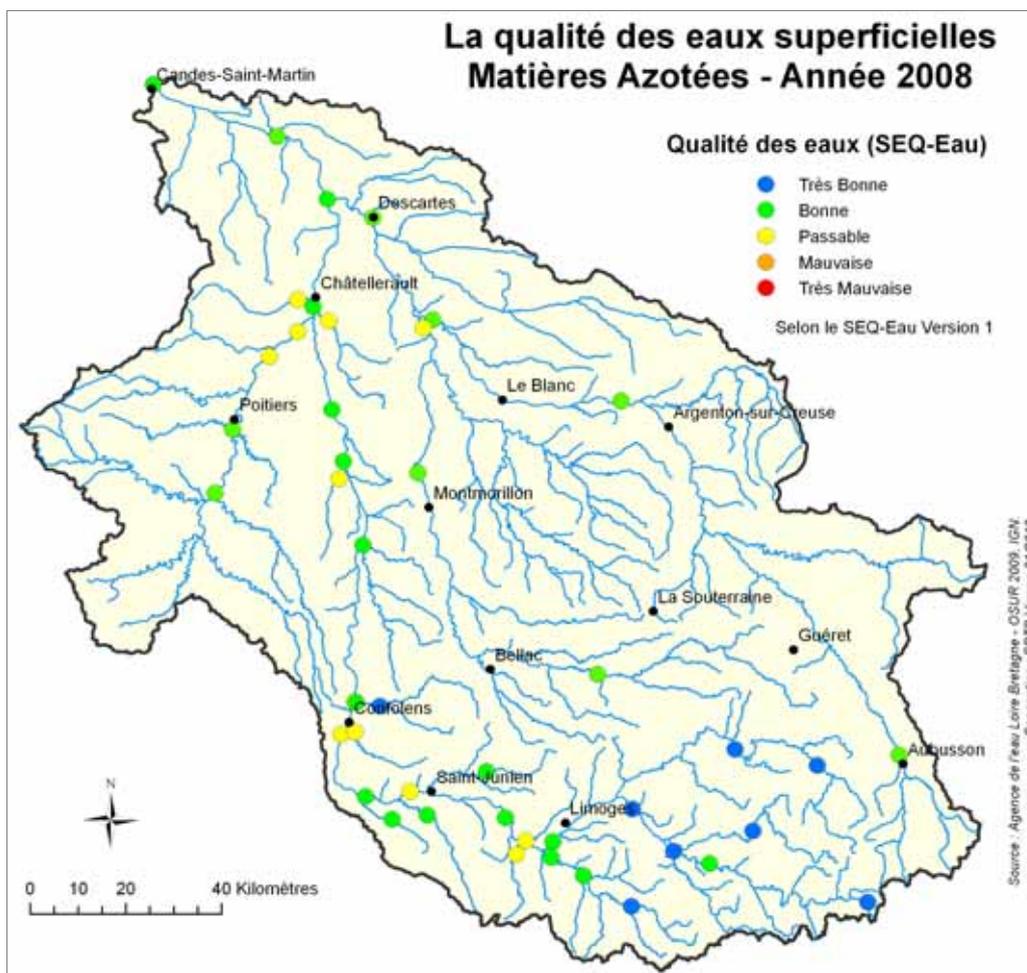
L'ensemble des stations du bassin de la Vienne ne sont pas présentées ici.

✓ Caractéristiques du bassin :

Nombre de stations par classe de qualité - Matières azotées



En 2008, sur les 45 stations présentées ci-dessous, 56% étaient classées en qualité Bonne du point de vue des Matières azotées. Néanmoins, 27% présentaient une qualité passable.



ESurf2. Pollutions

ESurf2.2. Carte des nitrates et % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général :

La présence des nitrates dans les eaux est liée essentiellement aux activités agricoles (engrais chimiques) et peut gêner la production d'eau potable.

Le suivi des concentrations en nitrates et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du réseau de bassin Loire Bretagne et des réseaux départementaux, permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

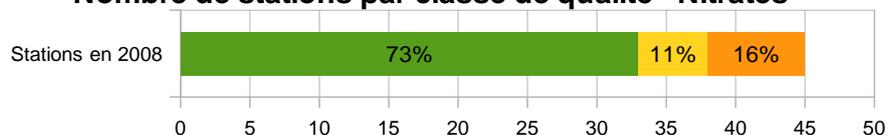
✓ Base de données ou structure en charge : AELB

(<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>),

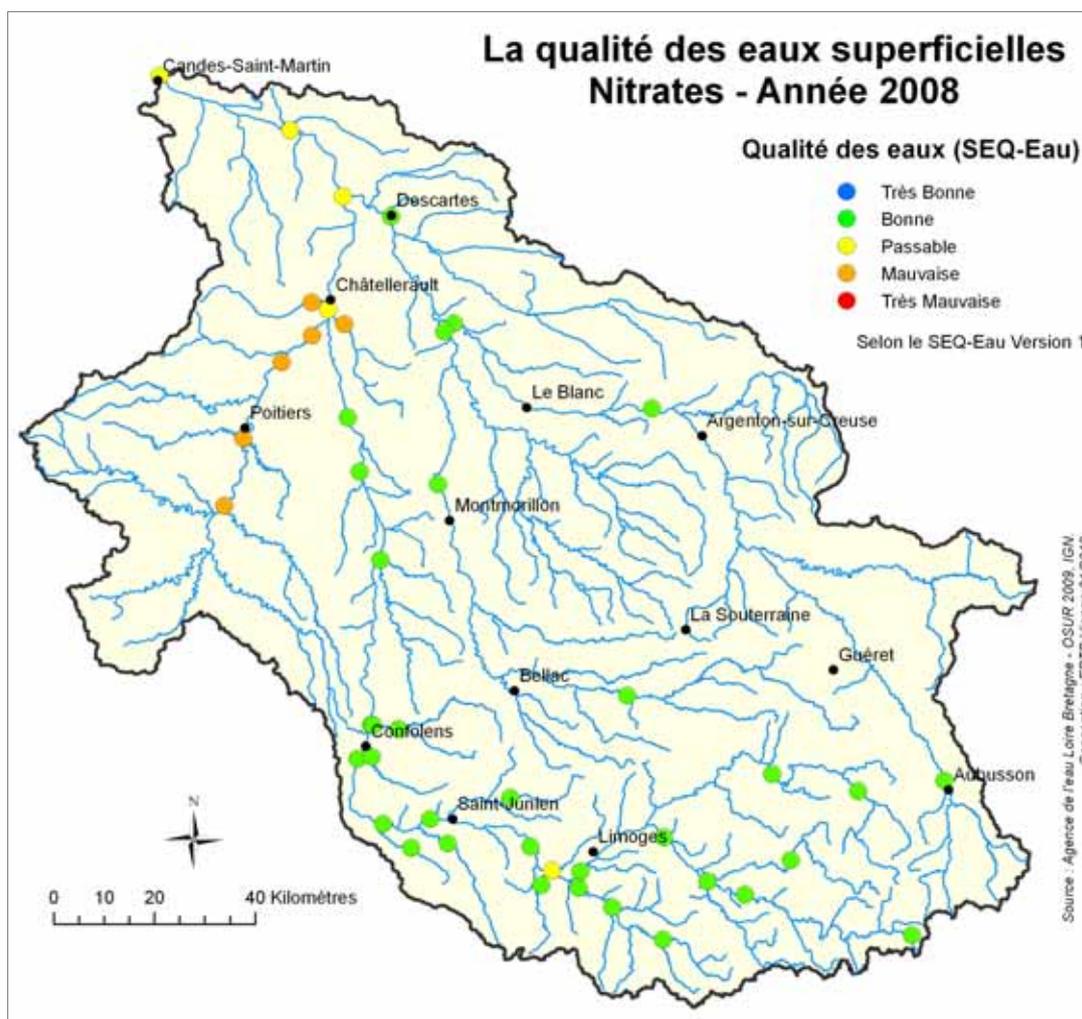
L'ensemble des stations du bassin de la Vienne ne sont pas présentées ici.

✓ Caractéristiques du bassin :

Nombre de stations par classe de qualité - Nitrates



En 2008, 73% des stations présentées ci-dessous étaient classées en Bonne qualité. Ces stations sont majoritairement situées sur la partie amont et médiane des bassins de la Vienne et la Creuse. Les 16% de stations classées en mauvaise qualité sont situées sur le bassin du Clain dont l'occupation du sol est essentiellement agricole. Les stations du bassin aval de la Vienne sont classées en qualité passable ce qui démontre l'influence du bassin du Clain.



ESurf.2. Pollutions

ESurf2.3. Carte des matières phosphorées et % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général :

La présence des matières phosphorées (phosphore total, orthophosphates) dans les eaux est liée aux activités domestiques (assainissement) et agricoles (engrais chimiques) et peut favoriser le développement du phénomène d'eutrophisation et la prolifération d'algues.

L'altération Matière Phosphorées est évaluée à partir des paramètres suivants : P total, PO_4^{3-}

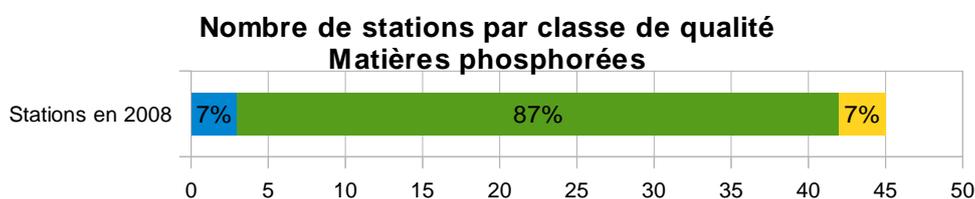
Le suivi des concentrations en matières phosphorées et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du réseau de bassin Loire Bretagne et des réseaux départementaux permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

✓ Base de données ou structure en charge : AELB

(<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>),

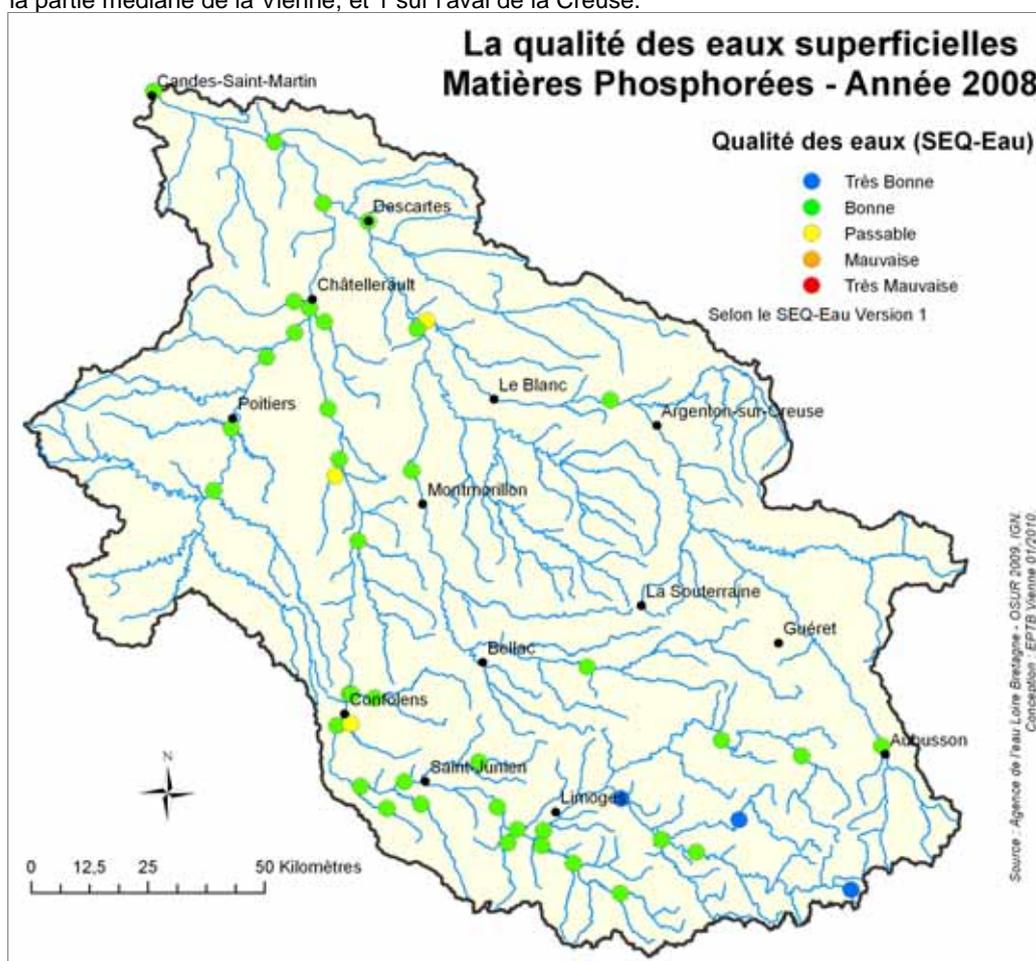
L'ensemble des stations du bassin de la Vienne ne sont pas présentées ici.

✓ Caractéristiques du bassin :



En 2008, 87% des stations présentées ici sont classées en bonne qualité.

3 stations sont classées en très bonne qualité sur l'amont du bassin de la Vienne. 3 stations sont classées en qualité passable sur la partie médiane de la Vienne, et 1 sur l'aval de la Creuse.



ESurf.2. Pollutions

ESurf2.4. Carte des matières organiques oxydables et % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général :

La présence des matières organiques oxydables (oxygène dissous, taux de saturation en oxygène, DBO5, DCO, COD, ammonium (NH₄⁺), azote Kjeldahl (NKJ)) dans les eaux est liée aux activités domestiques (assainissement) et industrielles (papeteries) et peut perturber le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

L'altération Matières Organiques Oxydables est évaluée à partir des paramètres suivantes : O₂, satO₂, DCO, DBO5, COD, NKJ, NH₄⁺.

Le suivi des concentrations en matières organiques et oxydables et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du réseau de bassin Loire Bretagne et des réseaux départementaux permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

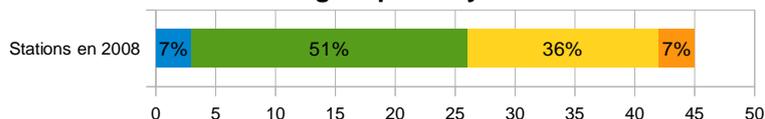
✓ Base de données ou structure en charge : AELB

(<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>),

L'ensemble des stations du bassin de la Vienne ne sont pas présentées ici.

✓ Caractéristiques du bassin :

Nombre de stations par classe de qualité Matières organiques oxydables



En 2008, la majorité des stations analysées ici sont classées en qualité bonne (51%) et passable (36%).

3 stations, situées sur la Clain, sont classées en très bonne qualité.

3 stations situées sur la Vienne médiane et l'aval de la Creuse sont classées en mauvaise qualité.

La Vienne aval est classée en bonne qualité.

L'amont de la Creuse et de la Vienne présentent des stations de qualité passable. Cette dégradation peut être la conséquence des rejets cumulés de l'assainissement et l'activité agricole.

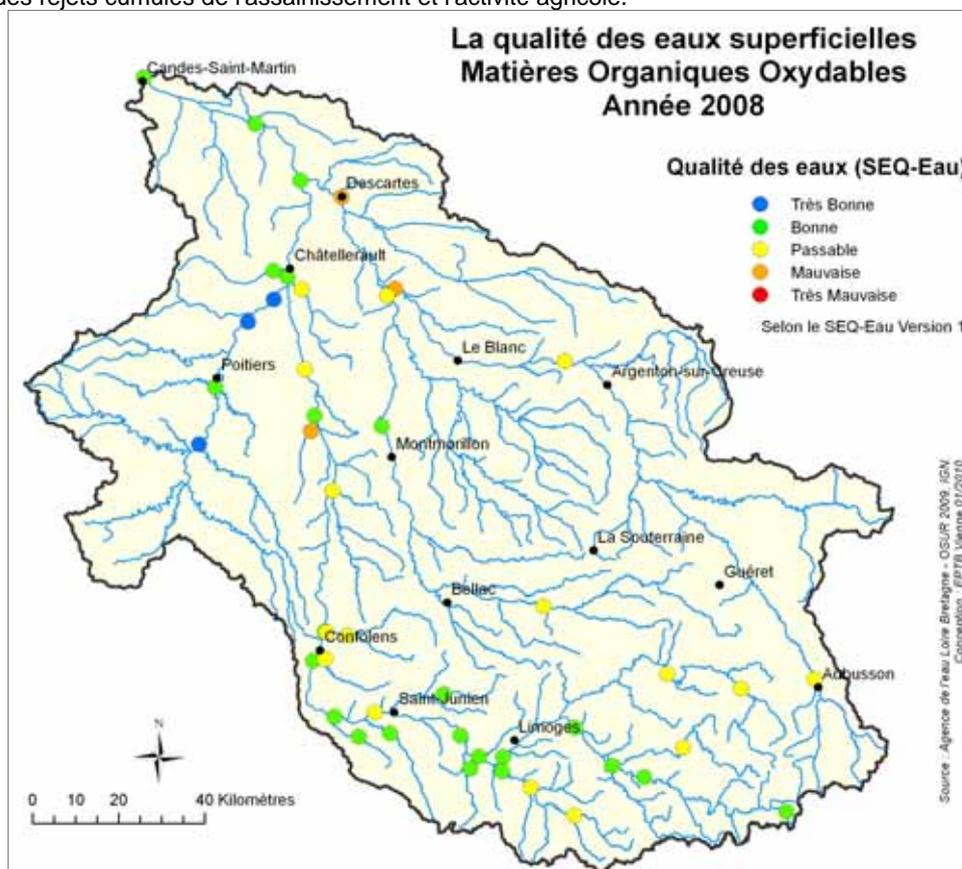


Tableau bilan pour l'ensemble des paramètres de 2000 à 2008 et pour les 45 stations analysées sur le bassin de la Vienne selon le classement SEQ Eau :

Station	RIVIERE	MOOX 08	AZOT 08	NITR 08	PHOS 08	IBGN 08	IBG_RCS _08	IPS 08	IBD 08	IBMR 08
4075700	Vienne à Saint-Setiers	62	83	76	80	-		18	-	-
4075850	Vienne à Bujaleuf	66	68	73	73	-		-	-	13,17
4075882	Combade à Saint-Denis-des-Murs	70	80	63	73	-		-	-	-
4075890	Maulde à Peyrat-le-Chateau	45	80	78	81	-		-	-	-
4076000	Vienne à Royeres	73	80	69	80	-		17	18	12,95
4076400	Taurion à Vidallat	55	80	78	77	19		-	-	-
4077000	Taurion à Masabraud-Merignat	57	80	75	71	17		-	-	-
4079000	Vienne à Isle	61	63	68	72	-		-	-	-
4079200	Grande Briance à Glanges	51	80	61	71	17		14	17	-
4079490	Ligoure à Saint-jean-Ligoure	44	66	62	72	-		-	-	-
4079600	Briance à Condat sur Vienne	64	68	64	69	-		15	15	9,27
4079700	Arence à Aix sur Vienne	68	57	58	61	-		15	18	-
4079750	Aixette à Aix sur Vienne	66	58	61	75	-		13	14	-
4079800	Vienne à Saint Priest sous Aix	76	78	66	76	-		18	19	-
4080830	Glane à Oradour sur Glane	64	71	63	74	-		16	17	-
4080900	Vienne à Chaillac sur Vienne	55	59	66	76	15		15	15	-
4080950	Gorre à Rochechouart	67	77	66	77	14		73	-	8,27
4081300	Vienne à Chabanais	60	66	67	73	-		15	17	-
4081340	Graine à Chassenon	60	71	61	72	-		12	14	-
4082000	Vienne à Ansac sur Vienne	62	58	67	71	11		11,8	14,2	8,97
4082090	Goire à St Maurice des Lions	44	59	69	41	14				
4082100	Vienne à Saint Germain de Confolens	62	57	67	71	11		11,8	14,2	-
4082180	Issoire à Esse	51	80	74	64	16				
4082190	Issoire à St Germain de Confolens	40	60	75	63	16			15,3	
4082350	Blourde à Persac	55	71	63	75	-		-	-	-
4082450	Dive à Valdivienne	30	51	26	51	8		-	-	-
4082500	Vienne à Valdivienne	61	71	63	73	9		12	13,3	8,13
4082800	Clain à Vivonne	85	71	27	75					
4083000	Clain à st Benoît	66	60	29	72		12	14,2	14,9	8,75
4084700	Vienne à Bonnes	55	69	60	73	14		-	-	-
4085000	Clain à Dissay	80	56	29	75	-		-	-	-
4085500	Clain à Naintré	82	59	28	72		12	13,5	14,3	8,11
4086100	Ozon à Chatelleraut	53	58	38	69	-		-	-	-
4086200	Vienne à Chatelleraut	62	71	49	75	-		-	-	-
4086320	Envigne à Chatelleraut	61	50	28	64	11		12,2	13,9	8,14
4086500	Vienne à Port de Piles	63	69	53	72	11		12	14	8,24
4087000	Creuse à Abusson	53	72	74	73					
4091400	Creuse à Rivarennes	56	74	62	76	20		14,4	15,3	
4092500	Creuse à Yzeures	20	60	62	52					
4093500	Gartempe à Bessines	54	68	60	68			15	15	10,97
4096100	Gartempe à Jouhet	62	77	63	73		12	11,3	12,9	8,58
4096665	Gartempe à la Roche Posay	51	54	62	76		17	9,7	10,1	8,72
4097000	Creuse à Descartes	30	64	60	63					
4097600	Vienne à l'île Bouchard	72	71	52	72	18		11,9	13,2	
4098200	Vienne à Candes Saint Martin	60	71	53	72	-		9	9,9	-
	Total	2634	3046	2668	3184	241	53	399,8	354,5	122,27
	Nombre note	45	45	45	45	17	4	25	24	13
	Moyenne	58,5	67,7	59,3	70,8	14,18	13,25	15,99	14,77	9,4

MOOX	Matières organiques Oxydables
AZOT	Matières azotées
NITR	Nitrates
PHOS	Matières phosphorées

IBGN	Indice Biologique Global Normalisé
IPS	Indice de Polluosensibilité Spécifique
IBD	Indice Biologique Diatomées
IBMR	Indice Biologique Macrophytique en Rivière

très bon	100-80
bon	80-60
passable	60-40
mauvais	40-20
très mauvais	20-0

	IBGN et IBD	IBMR
très bon	17 à 20	> 14
bon	13 à 16	14 – 12
passable	9 à 12	12 – 10
mauvais	5 à 8	10 – 8
très mauvais	moins de 5	< 8

ESurf3. Quantité

ESurf3.1. Carte et tableaux des débits aux points de relevés (débit d'étiage, de crue, débit réservé)

✓ Commentaire général :

L'hydrologie du bassin de la Vienne est caractérisée par plusieurs particularités :

- un fort gradient pluviométrique entre le Plateau de Millevaches à l'amont et la région de Châtelleraut,
- la présence à l'amont d'une structure géologique essentiellement composée de terrains primaires imperméables et à l'aval de terrains sédimentaires où l'infiltration est prépondérante,
- la présence de nombreux barrages EDF à l'amont sur la Vienne, le Taurion et la Maulde.

Les stations hydrométriques du bassin de la Vienne sont au nombre de 23 et sont suivies par plusieurs gestionnaires (DREAL, EDF). Elles sont caractérisées par une codification et différents paramètres sont mesurés et calculés :

- Code station, Nom, Superficie bassin versant station
- QMNA5 (m^3/s et $l/s/km^2$) débit de référence : Débit mensuel minimal annuel de fréquence quinquennale sèche (débit moyen mensuel sec de récurrence 5 ans)
- QMA (m^3/s et $l/s/km^2$) débit de référence : Module inter-annuel
- QIN10 (m^3/s et $l/s/km^2$) débit de référence : Débit instantané maximal de fréquence décennale
- QMNA (m^3/s et $l/s/km^2$) année considérée : Débit moyen mensuel sec (débit mensuel d'étiage)
- QMA (m^3/s et $l/s/km^2$) année considérée : Module / débit moyen de l'année considérée
- Crue instantanée (m^3/s et $l/s/km^2$) année considérée : Plus fort débit moyen mensuel de l'année considérée = débit de crue
- Débits moyens journaliers aux points nodaux
- Fréquence de dépassement des débits moyens journaliers aux points nodaux par rapport aux débit objectifs : Ce rapport sera fourni par la DREAL ou calculé par la structure porteuse du SAGE.

L'objectif est de renseigner sur le volume des ressources disponibles en tenant compte de la variabilité temporelle de cette donnée : étiage, assèchement, crue, inondation... Cet état des lieux permet de comprendre les conflits d'usages relatifs à l'utilisation de l'eau.

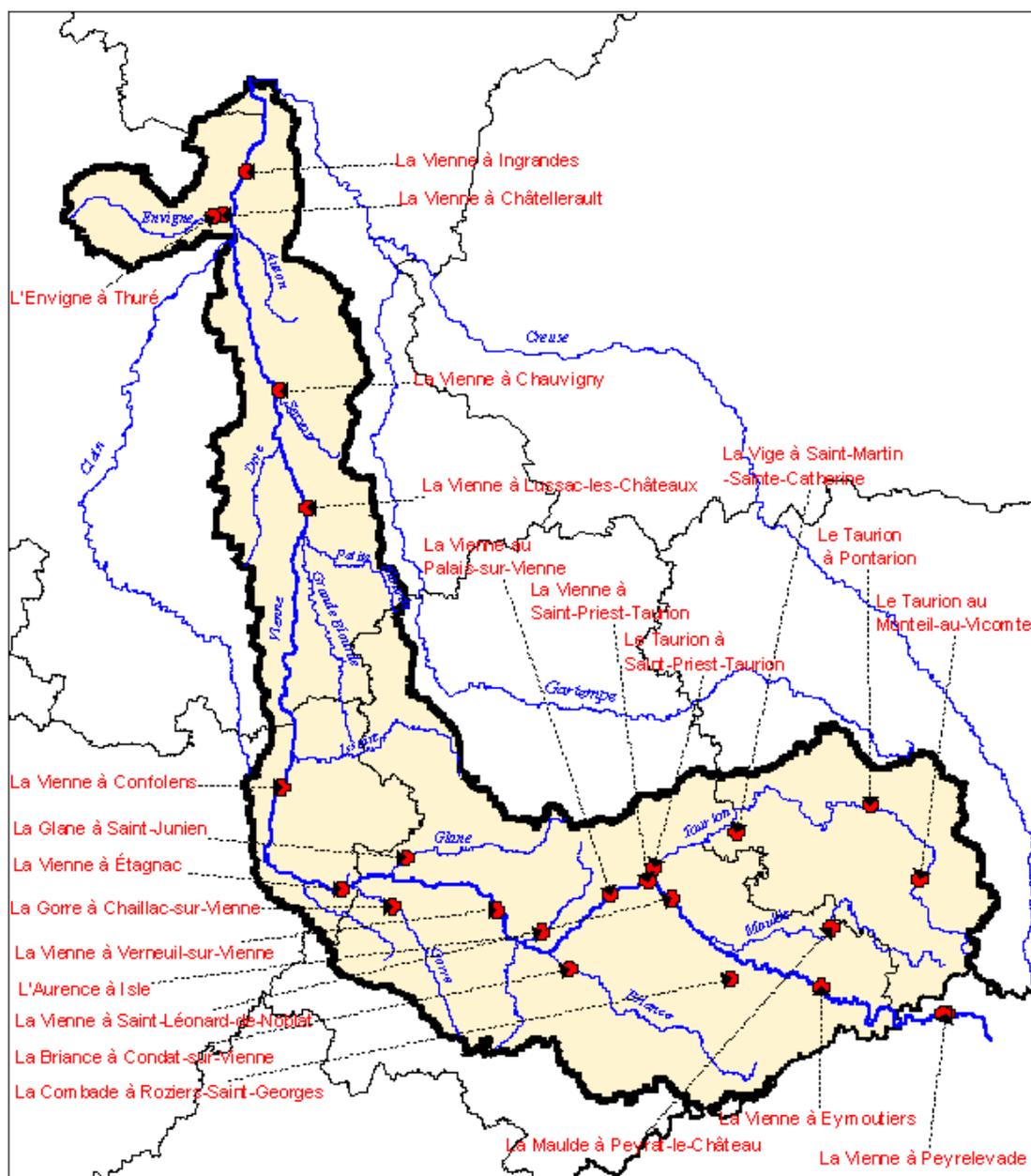
La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à l'optimisation de la gestion qualitative des eaux du bassin de la Vienne.

✓ **Base de données ou structure en charge : DREAL.**

✓ Caractéristiques du bassin :

Données actuellement disponible sur le territoire du périmètre du SAGE Vienne.

Carte des stations hydrométriques du périmètre du SAGE Vienne (Banque Hydro)



Légende Indicateur

Module annuel	
+ de 5 ans humide	■
de 2 à 5 ans humide	■
de 2 à 5 ans sec	■
+ de 5 ans sec	■

QMNA	Crues	
$Q > QMNA\ 2\ ans$	$Q < Crue\ instantanée\ 2\ ans$	■
$QMNA\ 2\ ans > Q > QMNA\ 5\ ans$	$Crue\ instantanée\ 2\ ans < Q < Crue\ instantanée\ 5\ ans$	■
$QMNA\ 5\ ans > Q > QMNA\ 10\ ans$	$Crue\ instantanée\ 5\ ans < Q < Crue\ instantanée\ 10\ ans$	■
$Q > QMNA\ 10\ ans$	$Q > Crue\ instantanée\ 10\ ans$	■

INDICATEUR HYDROLOGIE 2008 (DREAL)

Code	Station	An_deb	Sup_BV	Gestionnaire	Module Annuel			QMNA			Crue Instantanée Maximale		
					2 ans	2008	Hydraulicité	2 ans	2008	Date	2 ans	2008	Date
L0010610	La Vienne à Peyrelevalde [Servières]	1947	58,5	DI REN Limousin	1,77	1,97	1,11	0,37	0,38	Sept	14,00	14,40	21/03/2008
L0010620	La Vienne à Peyrelevalde [La Rigole du Diable]	1962	71	EDF	2,02	3,10	1,54	0,38	1,62	Fev	14,00		30/12/99
L0050630	La Vienne à Eymoutiers	1994	369	DI REN Limousin	6,75	7,94	1,18	1,80	1,97	Sept	56,00	81,60	27/05/2008
L0093020	La Combade à Roziers-Saint-Georges	2001	173	DI REN Limousin	3,57	3,77	1,06	1,10	1,08	Oct	24,00	30,70	21/04/2008
L0123030	La Maulde à Peyrat-le-Château	1990	97	DI REN Limousin	2,43	2,67	1,10	0,91	1,05	Sept	14,00	14,30	21/04/2008
L0140610	La Vienne à Saint-Priest-Taurion	1942	1156	DI REN Limousin	22,20	28,91	1,30	7,10	9,93	Aout	130,00	219,00	21/04/2008
L0201510	Le Taurion au Monteil-au-Vicomte [Pont-de-Chatain]	1928	79	DI REN Limousin	1,35	1,11	0,82	0,32	0,35	Sept	9,20	6,81	28/05/2008
L0231510	Le Taurion à Pontarion	1919	388	DI REN Limousin	6,92	7,48	1,08	1,40	2,01	Sept	49,00	61,70	28/05/2008
L0314010	La Vige à Saint-Martin-Sainte-Catherine	1958	134	DI REN Limousin	2,65	3,07	1,16	0,67	1,04	Aout	21,00	33,40	21/04/2008
L0321510	Le Taurion à Saint-Priest-Taurion [le Chauvan]	1980	1030	DI REN Limousin	19,00	23,40	1,23	4,50	7,42	Sept	140,00	195,00	03/06/2005
L0400610	La Vienne au Palais-sur-Vienne	1923	2296	DI REN Limousin	43,80	53,20	1,21	12,00	22,00	Aout	250,00	374,00	21/04/2008
L0563010	La Briance à Condat-sur-Vienne [Chambon Veyrinas]	1966	597	DI REN Limousin	8,20	9,61	1,17	1,70	2,86	Oct	120,00	245,00	21/04/2008
L0614020	L'Aurence à Isle	1995	87	DI REN Limousin	1,23	1,49	1,21	0,35	0,61	Sept	17,00	20,10	25/05/2008
L0700610	La Vienne à Verneuil-sur-Vienne [Pont de La Gabie]	1973	3390	DI REN Limousin	60,60	74,08	1,22	17,00	26,90	Aout	430,00	536,00	21/04/2008
L0813010	La Glane à Saint-Junien [le Dérot]	1967	288	DI REN Limousin	3,92	4,47	1,14	0,51	0,94	Sept	35,00	27,80	26/05/2008
L0914020	La Gorre à Chaillac-sur-Vienne	1989	186	DI REN Limousin	2,13	2,53	1,19	0,24	0,57	Sept	34,00	24,30	26/05/2008
L0920610	La Vienne à Étagnac [Pont de Pilas]	1970	4100	DI REN Limousin	71,00	84,51	1,19	18,00	28,70	Aout	480,00	575,00	21/04/2008
L0940610	La Vienne à Confolens	1964	4670	DDE de la Vienne	67,20	87,87	1,31	17,00	27,80	Aout	500,00		0
L1400610	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	1985	5535	DDE de la Vienne	81,60	103,24	1,27	0,02	31,60	Aout	0,62	0,63	22/04/2008
L1440610	La Vienne à Chauvigny	1952	6058	DDE de la Vienne	0,00	105,89	0,00	0,00	31,80	Aout	0,00	603,00	22/04/2008
L3100610	La Vienne à Châtelleraut	1918	9910	DDE de la Vienne	112,00	127,79	1,14	31,00	47,90	Aout	860,00	628,00	22/04/2008
L3123010	L'Envigne à Thuré [Pont de Besse]	1967	242	DI REN Poitou-Charentes	0,72	0,68	0,94	0,06		Jan	7,10	6,73	06/02/08
L3200610	La Vienne à Ingrandes	1918	10050	DI REN Centre	120,00	129,49	1,08	30,00	42,00	Aout	810,00	699,00	22/04/2008

En 2008, 61% stations ont une moyenne des débits mensuels comprise entre les débits statistiques annuels humides de récurrences 2 et 5 ans (couleur bleu clair) et 26% ont une moyenne des débits mensuels supérieure aux débits statistiques annuels humides de + de 5 ans.

Seuls le Taurion au Monteil-au-Vicomte et l'Envigne à Thuré présentent une hydrologie très faible.

L'analyse du QMNA, principalement mesuré durant l'été (août, septembre) montre des écoulements soutenus en période d'étiage.

Les crues les plus fortes se sont principalement produites en avril et également en mai. Le débit de crue a été supérieur au débit de crue instantanée de récurrence décennale sur la Briance.

Par ailleurs, pour 40% des stations, le 21 avril particulièrement, les débits de crue instantanés ont été élevés, supérieurs aux débits de crues biennaux et quinquennaux.

Ces analyses reflètent donc le caractère humide de l'année 2008, marquée par des précipitations moyennes supérieures aux années précédentes.

ESurf.3. Quantité

ESurf3.2. Carte des cours d'eau taris

✓ Commentaire général :

Lors de sécheresses, certains cours d'eau peuvent subir des assecs plus ou moins importants. Les conséquences sur les milieux aquatiques (faune et flore aquatiques) peuvent être graves et irréversibles. Les prélèvements pour l'agriculture ou la production d'eau potable en période d'étiage peuvent également accentuer ces phénomènes.

Le RDOE (réseau départemental d'observation des écoulements) et le ROCA (réseau d'observation des crises d'assecs) sont suivis par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) depuis avril 2007 (anciennement Conseil Supérieur de la Pêche).

Le ROCA a été mis en place par l'ONEMA depuis 2004 dans le cadre du plan d'action sécheresse. Il s'agit d'un réseau national constitué de 30 stations par département. Pendant les périodes de crise, des observations visuelles sont effectuées sur l'écoulement de l'eau de chaque station ainsi que sur son état écologique. Les observations correspondent à 4 modalités : écoulement acceptable, faible, plus d'écoulement, station asséchée.

Le RDOE a été mis en place dans la région Poitou-Charentes à la suite des fortes sécheresses de 1989 et 1990, en réponse à une demande des services de l'État (MISE, DDT, DREAL. Depuis 2001, il a été étendu aux 15 départements de la délégation régionale de Poitiers du ONEMA. Ce réseau permet de suivre l'intensité des étiages année après année et d'identifier précisément les bassins versant les plus sensibles aux sécheresses. Contrairement au ROCA, le RDOE n'est pas un réseau de crise : il est actif tous les ans, à une fréquence d'observation mensuelle (4 observations de juin à septembre), sur un nombre important de stations (70 stations en moyenne par département). En Poitou-Charentes, l'ONEMA a élaboré un modèle statistique permettant d'estimer les linéaires d'assecs à partir des résultats du RDOE.

✓ **Base de données ou structure en charge : RDOE, ONEMA.**

✓ Caractéristiques du bassin :

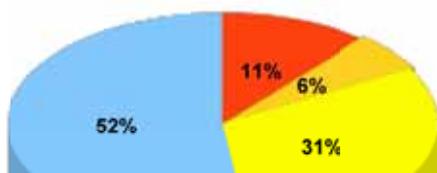
En 2009, le ROCA et le RDOE ont été déclenchés dans les départements de la Creuse, la Vienne et la Charente. Les observations du ROCA et du RDOE montrent la présence de ruptures d'écoulement et d'assecs. Sur 702 observations, 5,8 % correspondent à des ruptures d'écoulement et 11 % à des assecs.

En Charente et en Vienne, les assecs ont concernés plusieurs cours d'eau comme, la Blourde, la Petite Blourde le Clain, le Pallu, la Franche d'Oire, le Drion, le Servon.

En Creuse, la Petite Creuse et le ruisseau du Prat ont subis des assecs.

Les tableaux suivants présentent les observations effectuées dans le cadre du RDOE et du ROCA sur le bassin de la Vienne.

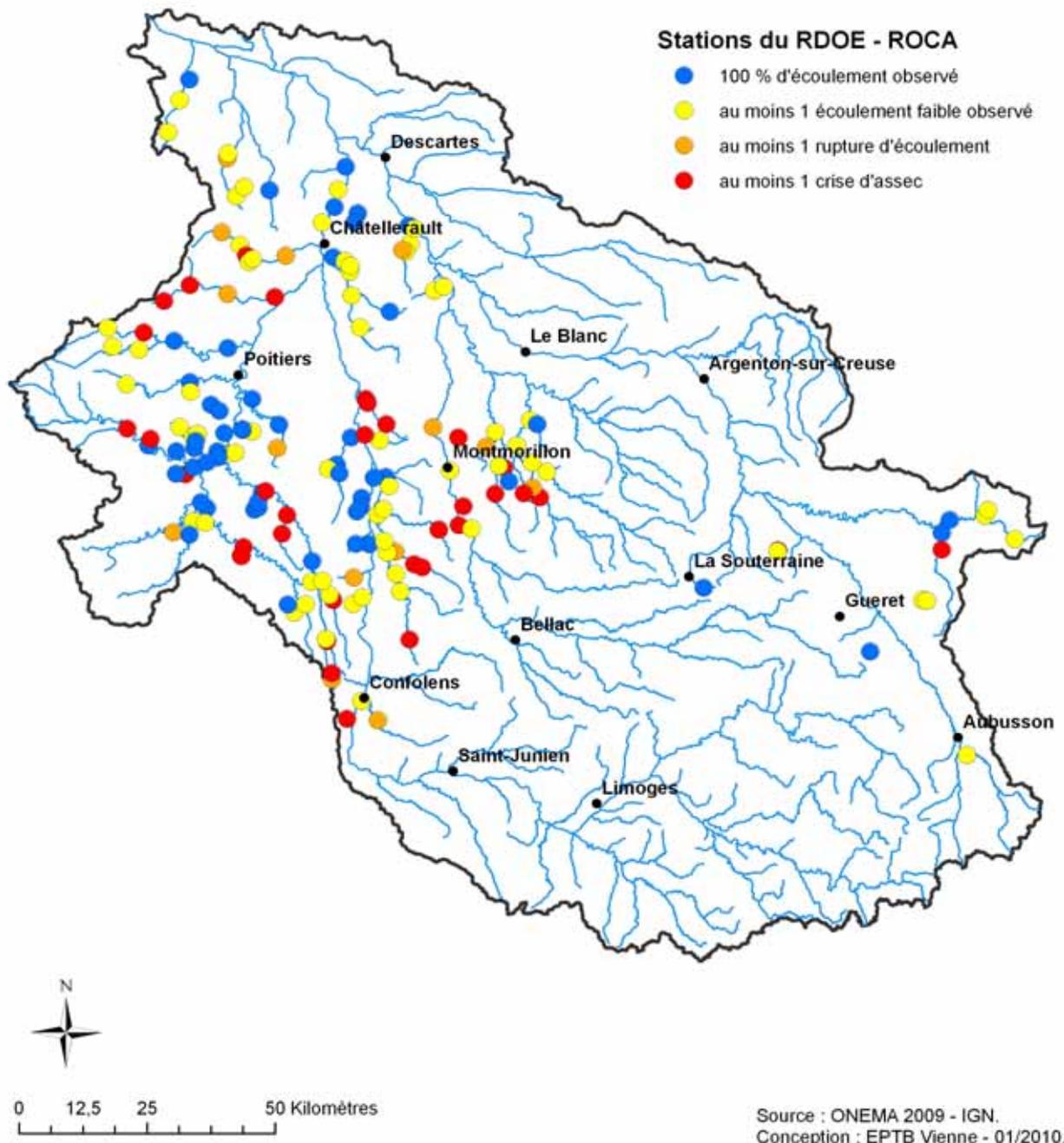
Répartition des observations ROCA-RDOE en 2009



Légende

1	Écoulement
2	Écoulement faible
3	Rupture d'écoulement
4	Assec

Les observations d'écoulement sur le ROCA - RDOE en 2009



Campagne en Creuse en 2009 - Source ONEMA

ROCA	Riviere	Campagnes de mesures					
		C1	C2	C3	C4	C5	C6
04230001	Verreau	1	1	1	1	1	1
04230002	Rio Buzet	4	4	4	4	4	1
04230003	Petite Creuse amont	2	2	2	2	2	1
04230004	Petite Creuse médiane	1	1	1	1	1	1
04230005	Étang neuf amont	2	2	2	1	2	1
04230006	Étang neuf	2	2	2	1	2	1
04230007	Étang du Monteix amont	1	1	1	1	2	1
04230008	Étang du Monteix	2	2	2	2	2	1
04230017	Ruisseau d'arpeuille	2	2	2	2	2	1
04230018	Ruisseau de beaumont	1	1	1	1	1	1
04230019	La sédelle	1	1	1	1	1	1
04230020	Ruisseau du grand prat	2	2	2	1	2	1
04230021	Ruisseau de grand prat	4	4	4	4	4	1

Campagne en Charente et Vienne en 2009 – Source ONEMA

Code	Type Réseau	Station	Rivière	Commune	juin	juillet	août	sept
4160034	RDOE	Pont du CD 36	TRANSON	BENEST	2	2	3	2
5160026	ROCA+RDOE	pont du CD 30	CLAIN	HIESSE	3	3	4	4
5160031	RDOE	Pont du CD 98	BLOURDE	ORADOUR-FANAIS	2	2	4	3
5160032	RDOE	Pont du CD 951	TULETTE	CONFOLENS	1	2	2	2
5160033	RDOE	Les Prats	MAS	ANSAC-SUR-VIENNE	2	2	3	4
5160050	RDOE	Pont du CD 167	CLUZEAU	SAINT-AURICE-DES-LIONS	2	3	2	2

Code	Type Réseau	Station	Rivière	Commune	juin	juillet	août	sept
4860001	ROCA+RDOE	ruisseau des Dames	DAMES	ROCHES-PREMARIE-ANDILLE	1	1	2	1
4860002	ROCA+RDOE	Miosson	MIOSSON	GIZAY	1	2	3	3
4860003	ROCA+RDOE	ruisseau de la Torchaise	TORCHAISE	FONTAINE-LE-COMTE	1	1	1	2
4860004	ROCA+RDOE	ruisseau de Font Froide	FONT FROIDE	AYRON	1	1	1	2
4860005	ROCA+RDOE	Vendelogne	VENDELOGNE	CHALANDRAY	1	1	2	1
4860006	ROCA+RDOE	Baigne Chat (Pallu amont)	PALLU	CHAMPIGNY-LE-SEC	4	4	4	4
4860007	ROCA+RDOE	Pallu	PALLU	BEAUMONT	1	1	4	2
4860008	ROCA+RDOE	Dive de Couhé	DIVE DE COUHÉ	COUHE	1	3	3	3
4860009	ROCA+RDOE	Drion	DRION	SAINT-SECONDIN	3	4	4	4
4860010	ROCA+RDOE	ruisseau de Fontiou	FONTIOU	MARCAZ	1	2	2	2
4860011	ROCA+RDOE	Longève	LONGÈVE	CELLE-LEVESCAULT	1	1	1	1
4860012	ROCA+RDOE	Pontreau	PONTREAU	CEAUX-EN-COUHE	2	2	1	1
4860017	ROCA+RDOE	Brissonnières	BRISSONNIÈRES	LATHUS-SAINT-REMY	2	2	4	4
4860018	ROCA+RDOE	Chambon	CHAMBON	JOUHET	3	2	4	4
4860019	ROCA+RDOE	Platte	PLATTE	COUSSAY-LES-BOIS	1	3	2	2
4860020	ROCA+RDOE	Narablon	NARABLON	BRIGUEIL-LE-CHANTRE	2	3	4	4
4860021	ROCA+RDOE	Salleron	SALLERON	BOURG-ARCHAMBAULT	2	3	4	4
4860022	ROCA+RDOE	Vairon	VAIRON	JOURNET	2	2	3	3
4860023	ROCA+RDOE	Envigne	ENVIGNE	LENCLOITRE	1	1	2	2
4860024	ROCA+RDOE	Gatineau	GATINEAU	ANTRAN	1	1	2	2
4860025	ROCA+RDOE	Veude	VEUDE	SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CL	1	1	1	1
4860026	ROCA+RDOE	Mable - Pont de Reuzé	MABLE	ORCHES	1	1	2	2
4860027	ROCA+RDOE	Franche d'Oire	FRANCHE D'OIRE	ADRIERS	2	2	4	3
4860028	ROCA+RDOE	Petite Bleurde	PETITE BLOURDE	MOULISMES	2	2	4	4
4860030	ROCA+RDOE	Fontegrive	FONTEGRIVE	SOMMIERES-DU-CLAIN	2	2	4	4

Code	Type Réseau	Station	Rivière	Commune	juin	juillet	août	sept
4860031	RDOE	Auxance	AUXANCE	MIGNE-AUXANCES	1	1	1	1
4860032	RDOE	Auxance	AUXANCE	VOUILLE	1	1	1	1
4860033	RDOE	Vendelogne	VENDELOGNE	AYRON	2	3	4	4
4860034	RDOE	Auxance	AUXANCE	LATILLE	1	1	2	2
4860045	RDOE	Négron	NEGRON	BEUXES	1	1	1	1
4860046	RDOE	Négron	NEGRON	BEUXES	1	1	2	1
4860048	RDOE	Négron	NEGRON	LOUDUN	1	1	2	2
4860049	RDOE	Maine	MAINE	NUEIL-SOUS-FAYE	2	1	2	1
4860050	RDOE	Mable - Pont de Rilly	MABLE	NUEIL-SOUS-FAYE	1	1	3	2
4860051	RDOE	Fontaine de la Frampinière	FRAMPINIERE	SERIGNY	2	2	2	2
4860052	RDOE	Envigne	ENVIGNE	DOUSSAY	1	1	3	2
4860053	RDOE	Sautard	SAUTARD	LENCLOITRE	2	2	4	3
4860054	RDOE	Bourde	BOURDE	OUZILLY	1	1	2	1
4860055	RDOE	Envigne	ENVIGNE	SAINT-GENEST-D'AMBIERE	2	1	2	1
4860056	RDOE	Envigne	ENVIGNE	COLOMBIERS	1	1	3	2
4860057	RDOE	Vauxoise	VAUXOISE	VAUX-SUR-VIENNE	1	1	2	2
4860058	RDOE	Ruisseau des Trois Moulins	TROIS MOULINS	DANGE-SAINT-ROMAIN	1	1	1	1
4860059	RDOE	Rémilly	REMILLY	INGRANDES	1	1	1	1
4860060	RDOE	Rémilly	REMILLY	OYRE	1	1	1	1
4860061	RDOE	Rémilly	REMILLY	OYRE	1	1	1	1
4860062	RDOE	R. du Gué de la Reine	GUE DE LA REINE	LESIGNY	1	1	1	1
4860063	RDOE	Luire	LUIRE	LESIGNY	1	1	2	1
4860064	RDOE	Luire	LUIRE	COUSSAY-LES-BOIS	1	2	2	1
4860065	RDOE	Luire	LUIRE	COUSSAY-LES-BOIS	1	1	2	2
4860066	RDOE	Ruisseau de Ris	RIS	VICQ-SUR-GARTEMPE	2	2	1	1
4860067	RDOE	Ruisseau de Ris	RIS	ROCHE-POSAY (LA)	1	2	1	1
4860068	RDOE	Ozon de Chénevelle	OZON DE CHENEVE	ARCHIGNY	1	1	1	1
4860069	RDOE	Ozon -pont de la laiterie	OZON	ARCHIGNY	1	1	2	1
4860070	RDOE	Ozon de Chénevelle	OZON DE CHENEVE	MONTHOIRON	1	1	2	1
4860071	RDOE	Ruisseau d'Écoutard	ECOUTARD	SENILLE	2	1	2	1
4860072	RDOE	Maury	MAURY	SENILLE	2	1	2	1
4860073	RDOE	Chaudet	CHAUDET	SENILLE	1	2	2	1
4860074	RDOE	Ruisseau des Planches	PLANCHES	CHATELLERAULT	1	1	1	1
4860075	RDOE	Pallu	PALLU	VENDEUVRE-DU-POITOU	1	1	3	2
4860076	RDOE	Pallu (ou Liaigues)	PALLU	BLASLAY	4	4	4	4
4860077	RDOE	Boivre	BOIVRE	BERUGES	1	1	1	1
4860078	RDOE	Boivre	BOIVRE	BENASSAY	1	1	2	2
4860079	RDOE	St Germier	SAINT GERMIER	CURZAY-SUR-VONNE	4	4	4	4
4860080	RDOE	Ruisseau de Mâcre	MACRE	LUSIGNAN	1	1	1	1
4860081	RDOE	Ruisseau de Mâcre	MACRE	LUSIGNAN	2	3	4	4
4860082	RDOE	Palais	PALAIS	COULOMBIERS	1	1	2	2
4860083	RDOE	Rhune	RHUNE	MARCAY	1	1	1	2
4860084	RDOE	Rhune	RHUNE	MARCAY	1	1	1	1
4860085	RDOE	Palais	PALAIS	MARCAY	1	1	1	1
4860086	RDOE	Gabouret	GABOURET	CLOUE	1	1	1	1
4860087	RDOE	Bert (ou R. de Comblé)	BERT	CELLE-LEVESCAULT	1	1	3	4
4860088	RDOE	Longève	LONGÈVE	MARIGNY-CHEMEREAU	1	1	1	1
4860089	RDOE	Vonne	VONNE	VIVONNE	1	1	1	1
4860090	RDOE	Clouère	CLOUÈRE	VIVONNE	1	1	1	1
4860091	RDOE	R. de la Planche	PLANCHE	VIVONNE	1	1	1	1
4860092	RDOE	Goulet	GOULET	ASLONNES	1	1	2	2
4860093	RDOE	Goulet	GOULET	ASLONNES	1	1	2	2
4860094	RDOE	R. des Dames	DAMES	SMARVES	1	1	1	1
4860095	RDOE	Chézeau	CHÉZEAU	ROCHES-PREMARIE-ANDILLE	1	1	1	1
4860096	RDOE	R. d'Aigne	AIGNE	ITEUIL	1	1	1	1
4860097	RDOE	Feuillante	FEUILLANTE	FONTAINE-LE-COMTE	1	1	1	1
4860098	RDOE	Menuse	MENUSE	LIGUGE	1	1	1	1
4860099	RDOE	Miosson	MIOSSON	NOUAILLE-MAUPERTUIS	1	1	1	1
4860100	RDOE	Miosson	MIOSSON	SAINT-BENOIT	1	1	1	1
4860101	RDOE	Bouleure	BOULEURE	VAUX	1	1	1	1
4860102	RDOE	Dive de Couhé	DIVE DE COUHÉ	VOULON	1	1	1	1
4860103	RDOE	Bouleure	BOULEURE	CEAUX-EN-COUHE	1	1	2	1
4860104	RDOE	Clain	CLAIN	ANCHE	1	1	1	1
4860105	RDOE	Bé	BÉ	SOMMIERES-DU-CLAIN	1	1	3	4
4860106	RDOE	Bé	BÉ	ROMAGNE	1	3	4	4
4860108	RDOE	Maury	MAURY	MAUPREVOIR	1	2	2	2
4860109	RDOE	Payroux	PAYROUX	MAUPREVOIR	1	1	2	2
4860110	RDOE	Arquetan	ARQUETAN	PAYROUX	1	1	1	1
4860111	RDOE	Clouère	CLOUÈRE	SAINT-MARTIN-L'ARS	1	2	4	4

Code	Type Réseau	Station	Rivière	Commune	juin	juillet	août	sept
4860112	RDOE	Clouère	CLOUÈRE	SAINT-MARTIN-L'ARS	1	1	2	2
4860113	RDOE	Salle	SALLE	VIGEANT (LE)	2	2	2	2
4860114	RDOE	Salle	SALLE	VIGEANT (LE)	1	1	2	1
4860115	RDOE	Clain	CLAIN	PRESSAC	2	2	4	4
4860116	RDOE	Clain	CLAIN	PRESSAC	1	1	2	2
4860117	RDOE	Clouère	CLOUÈRE	SAINT-MARTIN-L'ARS	1	1	1	2
4860118	RDOE	Clain	CLAIN	SAINT-MARTIN-L'ARS	1	1	1	2
4860119	RDOE	Clouère	CLOUÈRE	USSON-DU-POITOU	1	1	1	1
4860120	RDOE	Drillon	DRILLON	SAINT-SECONDIN	3	4	4	4
4860121	RDOE	Belle	BELLE	MAGNE	1	1	1	1
4860122	RDOE	Belle	BELLE	MAGNE	1	1	1	1
4860123	RDOE	Belle	BELLE	MAGNE	1	1	1	1
4860124	RDOE	Belle	BELLE	GENCAY	1	1	1	1
4860125	RDOE	Clouère	CLOUÈRE	SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE	4	1	1	1
4860126	RDOE	Servon	SERVON	CHAUVIGNY	4	4	4	4
4860127	RDOE	Servon	SERVON	CHAUVIGNY	1	4	4	4
4860128	RDOE	Servon	SERVON	CHAUVIGNY	3	4	1	2
4860129	RDOE	Theil ou Aubineau	THEIL	VALDIVIENNE	1	2	2	2
4860130	RDOE	Theil (ou aubineau)	THEIL	VALDIVIENNE	1	2	4	2
4860131	RDOE	Dive de Morthemmer	DIVE DE MORTHEMER	VERRIERES	1	1	1	1
4860132	RDOE	Rin	RIN	LHOMMAIZE	1	1	1	1
4860133	RDOE	Rin	RIN	LHOMMAIZE	2	2	2	2
4860134	RDOE	Dive de Morthemmer	DIVE DE MORTHEMER	VALDIVIENNE	1	1	1	1
4860135	RDOE	Mortagne (ou Goberté)	MORTAGNE	MAZEROLLES	1	1	1	1
4860136	RDOE	Mortagne (ou Goberté)	MORTAGNE	QUEAUX	1	1	1	1
4860137	RDOE	Arrault (R. des grands Moulins)	ARRAULT	LUSSAC-LES-CHATEAUX	1	1	1	1
4860138	RDOE	Aubières (R. des Ages)	AUBIÈRES	LUSSAC-LES-CHATEAUX	2	2	2	2
4860139	RDOE	Petite Blourde	PETITE BLOURDE	PERSAC	2	2	2	2
4860140	RDOE	Grande Blourde	GRANDE BLOURDE	PERSAC	2	2	2	2
4860141	RDOE	Mortagne (ou Goberté)	MORTAGNE	GOUEX	1	1	1	1
4860142	RDOE	Mortagne (ou Goberté)	MORTAGNE	QUEAUX	1	1	1	1
4860143	RDOE	Crochet	CROCHET	QUEAUX	1	1	1	1
4860144	RDOE	Crochatière	CROCHATIÈRE	MOUSSAC	1	1	1	1
4860145	RDOE	Pargue (ou Pouge)	PARGUE	VIGEANT (LE)	2	1	3	3
4860146	RDOE	Grande Blourde	GRANDE BLOURDE	NERIGNAC	2	2	2	2
4860147	RDOE	Franche d'Oire	FRANCHE D'OIRE	ADRIERS	2	2	3	2
4860148	RDOE	Grande blourde	GRANDE BLOURDE	MOUSSAC	2	2	2	2
4860149	RDOE	Grande Blourde	GRANDE BLOURDE	MOUTERRE-SUR-BLOURDE	2	2	2	2
4860150	RDOE	Grande Blourde	GRANDE BLOURDE	MOUTERRE-SUR-BLOURDE	2	2	2	2
4860151	RDOE	Franche d'Oire	FRANCHE D'OIRE	ADRIERS	2	2	4	3
4860152	RDOE	Petite Blourde	PETITE BLOURDE	PLAISANCE	2	3	4	4
4860153	RDOE	Gartempe	GARTEMPE	LATHUS-SAINT-REMY	1	1	2	2
4860154	RDOE	Gué des Landes (ou Clairette)	GUÉ DES LANDES	LATHUS-SAINT-REMY	2	2	4	4
4860155	RDOE	Allochon	ALLOCHON	MONTMORILLON	1	1	2	1
4860156	RDOE	Salleron	SALLERON	SAINT-LEOMER	2	2	2	2
4860157	RDOE	Martray	MARTRAY	SAINT-LEOMER	2	3	4	4
4860158	RDOE	Martray	MARTRAY	SAINT-LEOMER	1	1	1	1
4860159	RDOE	Asse	ASSE	BRIGUEIL-LE-CHANTRE	2	2	4	3
4860160	RDOE	Asse	ASSE	BRIGUEIL-LE-CHANTRE	2	2	3	3
4860161	RDOE	Benaize	BENAIZE	THOLLET	2	1	2	2
4860162	RDOE	Benaize	BENAIZE	THOLLET	2	1	2	2
4860163	RDOE	Benaize	BENAIZE	TRIMOUILLE (LA)	1	2	2	2
4860164	RDOE	Corcheron (ou Gorchon)	CORCHERON	LIGLET	1	1	1	1
4860165	RDOE	Salleron	SALLERON	JOURNET	2	2	2	2
4860166	RDOE	Ruisseau de Pindray	PINDRAY	PINDRAY	2	1	3	2
4860167	RDOE	Benaize	BENAIZE	LIGLET	1	2	2	2

ESurf4. Écologie et biodiversité

ESurf4.1. Carte de qualité des peuplements de poissons par l'Indice Poisson Rivière (IPR) et/ou % de points par classe de qualité

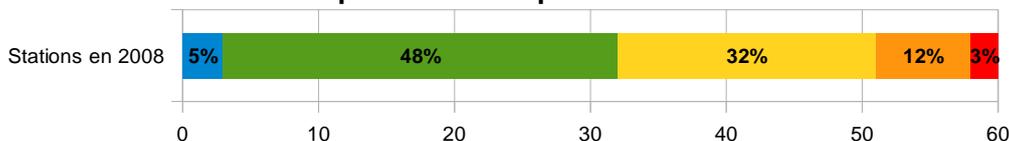
✓ Commentaire général :

La méthode d'évaluation de la qualité des cours d'eau à partir des poissons est basée sur la comparaison de la composition de la population concernée à celle d'une situation témoin. Cette dernière prend en compte la densité et la diversité spécifique propres à chaque situation ainsi que les préférences des différentes espèces en terme d'habitat, de régime alimentaire, de sensibilité aux pollutions... Elle permet de calculer un « indice poisson » qui définit 5 classes de qualité (de très bonne à très mauvaise).

✓ Base de données ou structure en charge : ONEMA.

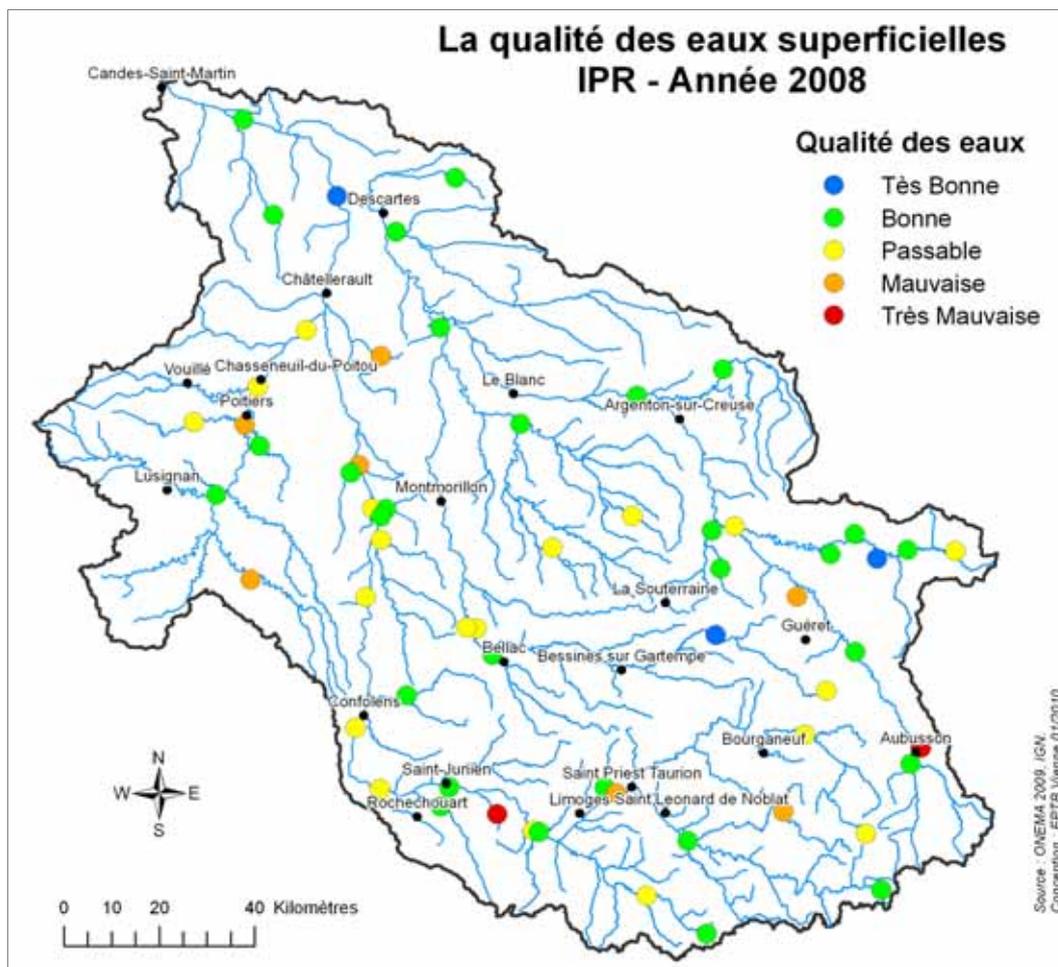
✓ Caractéristiques du bassin :

Nombre de stations par classe de qualité - Indice Poisson Rivière



60 stations de mesure de l'Indice Poisson ont été analysées en 2008 sur le bassin de la Vienne.

La qualité selon l'indice IPR est très hétérogène sur le bassin de la Vienne. Néanmoins, la qualité des stations est majoritairement bonne. En effet, 32 stations sont classées en « bonne » et « très bonne » qualité et 9 stations sont classées en « mauvaise » et « très mauvaise » qualité.



ESurf.4. Écologie et biodiversité

ESurf4.2. Carte de qualité hydrobiologique (IBG) et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général :

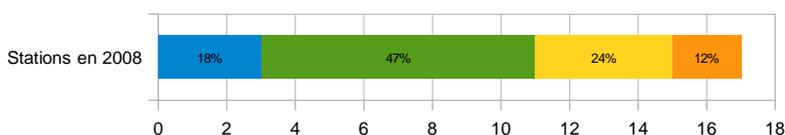
La méthode d'appréciation de la qualité biologique par les invertébrés (Indice Biologique Global Normalisé) est basée sur l'analyse de la composition des communautés d'invertébrés (insectes, mollusques, crustacés ...) vivant sur le fond de la rivière. Elle est basée sur la recherche d'organismes indicateurs, classés selon leur sensibilité aux perturbations (qualité de l'eau mais aussi quantité ou habitats...) et sur l'évaluation de la richesse taxonomique (nombre de familles d'invertébrés). Elle se traduit par une note qui varie de 0 (très mauvaise qualité) à 20 (très bonne qualité). Depuis la DCE, cette méthode a été adaptée aux grands cours d'eau.

✓ Base de données ou structure en charge : AELB (OSUR),

L'ensemble des stations du bassin de la Vienne ne sont pas présentées ici.

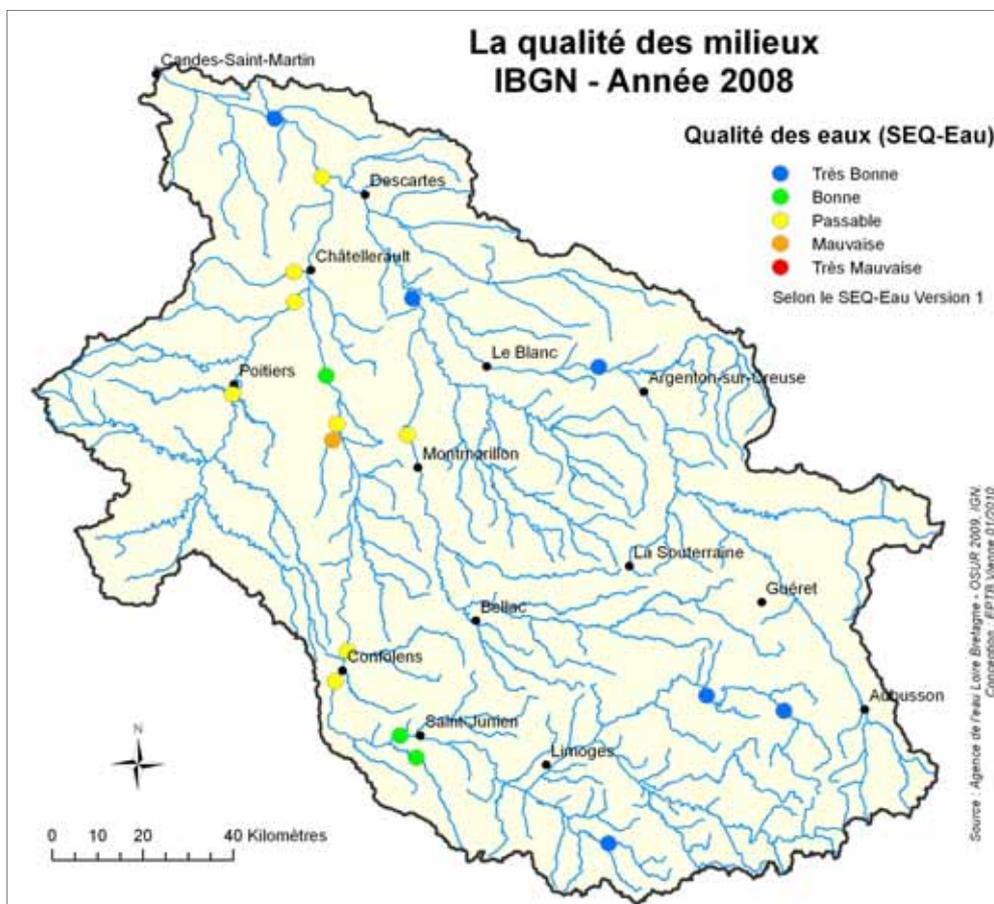
✓ Caractéristiques du bassin :

Nombre de stations par classe de qualité - IBGN



En 2008, l'IBGN et l'IBG adapté aux grands cours d'eau ont été analysés sur seulement 18 stations sur le bassin de la Vienne. Ils varient de bon à mauvais.

Seule la station « Dive à Valdivienne » est classée en Mauvaise qualité (note 8/20). Cette note est significative d'un milieu perturbé. Les stations présentant une qualité passable sont situées sur la Vienne médiane et aval, sur la Clain et sur la Gartempe aval.



EAUX SOUTERRAINES



Captage d'eau potable (© EPTB Vienne)

ESout.1. Généralités

ESout.1.1. Carte des aquifères

✓ Commentaire général :

Ce descripteur permet de présenter l'**état initial du bassin par l'approche des caractéristiques hydrogéologiques.**

✓ **Base de données ou structure en charge :**

Agence de l'eau Loire Bretagne,

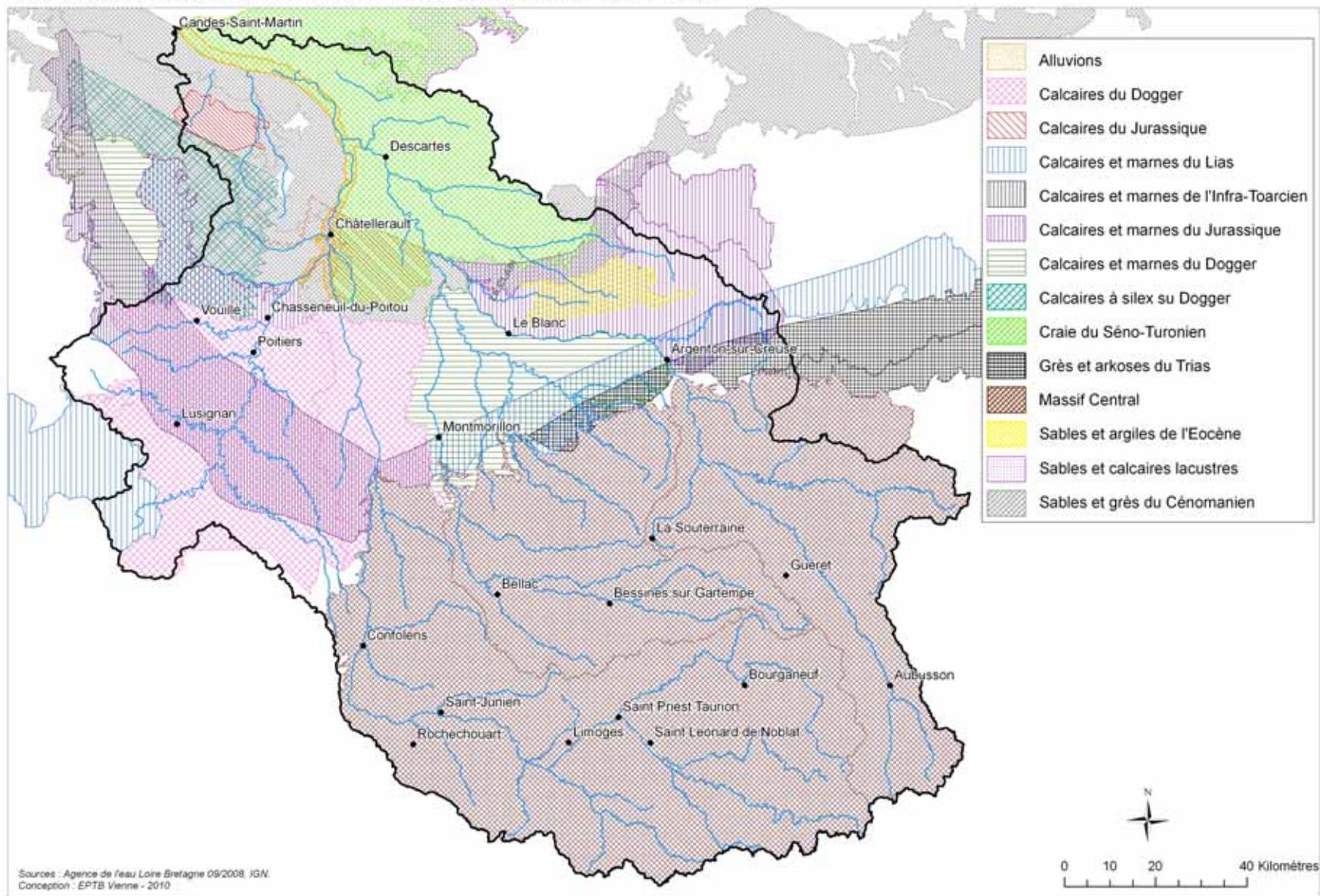
✓ Caractéristiques du bassin :

Les systèmes aquifères du bassin de la Vienne sont de 2 types :

- en zone amont cristalline (essentiellement en Limousin), se trouvent les formations arénisées de surface. Elles sont de faibles capacités mais bien adaptées aux besoins diffus des zones rurales. Ces eaux sont cependant vulnérables aux pollutions notamment bactériologiques, ainsi qu'aux périodes de sécheresse. Leur caractère acide peut entraîner des nuisances importantes : attaque des réseaux de distribution, risque pour la santé avec dissolution des métaux comme le plomb ou le cuivre,

- en zone aval sédimentaire, la ressource en eau est plus abondante. Les eaux sont bien minéralisées et les débits, plus importants. Dans les calcaires karstifiés, la partie libre des nappes offre une bonne disponibilité mais est vulnérable aux nitrates et pesticides. Dans la partie captive, les eaux sont chargées en fer et manganèse. Dans les sables fins et grès, les eaux sont peu minéralisées avec des teneurs en fer non négligeables. Enfin, dans les calcaires crayeux, les formations tertiaires et les alluvions des cours d'eau, les aquifères présentent moins d'intérêt avec une qualité médiocre et des potentialités inégales.

Masses d'eaux souterraines du bassin de la Vienne



ESout.1.Généralités

ESout.1.2. Cartes des masses d'eau

✓ Commentaire général :

La Directive Cadre sur l'Eau du Parlement Européen et du Conseil adoptée le 23 octobre 2000, établit un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

Son objectif sur le plan écologique peut se résumer ainsi :

- Atteindre d'ici 2015 le "bon état" (bon état écologique et chimique) pour 61% des masses d'eau de surface.
- Préserver ceux qui sont en "très bon état".
- Atteindre le bon potentiel dans les milieux fortement artificialisés.
- Supprimer avant 2020 les rejets de substances dangereuses prioritaires. Cet objectif s'ajoute à la réduction de tous les rejets de micropolluants, nécessaire à l'atteinte des objectifs de bon état et de bon potentiel écologique.

Pour en savoir plus : http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage_et_sage/directive_cadre/
<http://www.ecologie.gouv.fr/La-directive-cadre-sur-l-eau.html>

A ce titre, un état des lieux a été réalisé avec une délimitation et une caractérisation de l'état des milieux aquatiques pour chaque masse d'eau correspondant à une partie distincte et significative des eaux de surface, telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières.

Concernant le risque de non-atteinte du bon état des eaux et milieux aquatiques, les masses d'eau sont classées en :

- risque de non-atteinte,
- doute,
- respect des objectifs,
- masse d'eau fortement modifiée (par suite d'altérations physiques dues à l'activité humaine).

Après avoir identifié les mesures supplémentaires qui permettraient d'atteindre le bon état des eaux en 2015, une analyse détaillée par masse d'eau a permis d'évaluer leur faisabilité technique, leur impact réel sur le milieu et le délai de réponse du milieu. En croisant ces données avec une analyse économique, il a été défini pour chaque masse d'eau un objectif environnemental : compte tenu des contraintes techniques et financières, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état en 2015 ou faut-il proposer un report de délai (2021 ou 2027) ou encore une dérogation d'objectif ?

✓ **Base de données ou structure en charge : AELB, DREAL.**

✓ Caractéristiques du bassin :

Données issues de l'Agence de l'eau Loire Bretagne – 09/2008

Masses d'eau « Eaux souterraines »

Concernant les masses d'eaux souterraines :

- l'amont du bassin n'est pas déclassé ;
- les paramètres déclassants des masses d'eau sur la partie aval sont les nitrates et les pesticides.

Tableau récapitulatif des masses d'eau souterraines du bassin de la Vienne

Eaux souterraines	Risque Global	Risque Qualité*	Risque Nitrates	Risque Pesticides	Risque Quantité
	Nombre de masses d'eau				
Respect des objectifs	8	8	9	8	13
Doute	0	0	0	0	2
Délais / Actions supplémentaires	7	7	6	7	0
Non qualifié	0	0	0	0	0
	15	15	15	15	15

* Risque Qualité défini par la DCE : risque chimique pour les eaux souterraines = concaténation des risques nitrates et pesticides, voire micropolluants ; plus risque de non dégradation chimique.

Caractérisation des masses d'eau sur le bassin de la Vienne

Objectif Global Eaux souterraines

-  Bon Etat, 2015
-  Bon Etat, 2021
-  Bassin de la Vienne



0 10 20 40 Kilomètres

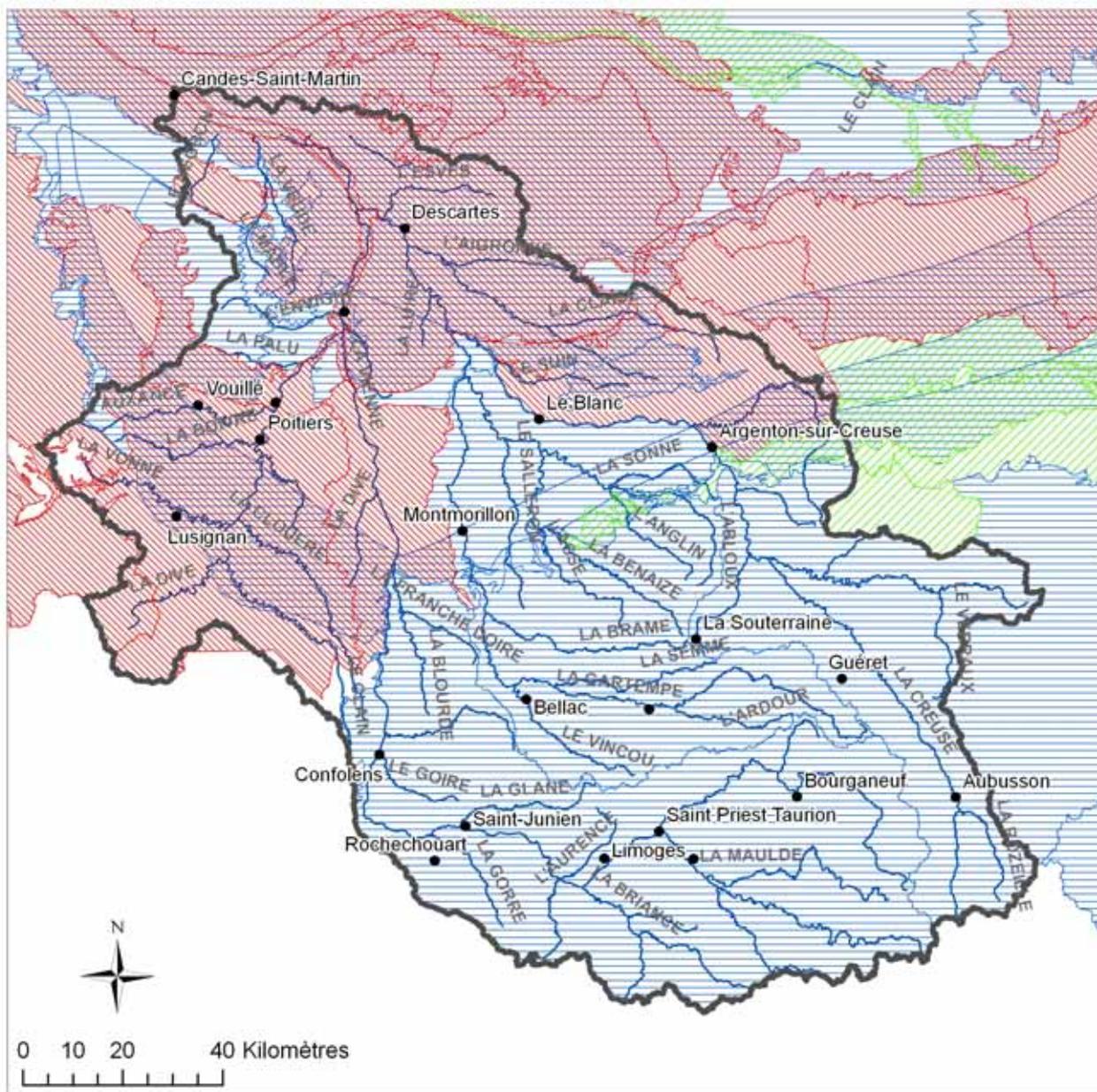
Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 01/2009, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2010

Caractérisation des masses d'eau sur le bassin de la Vienne

RISQUE QUALITE

Masses d'eau souterraines

-  Délais / Actions supplémentaires
-  Doute
-  Respect des objectifs
-  Bassin de la Vienne



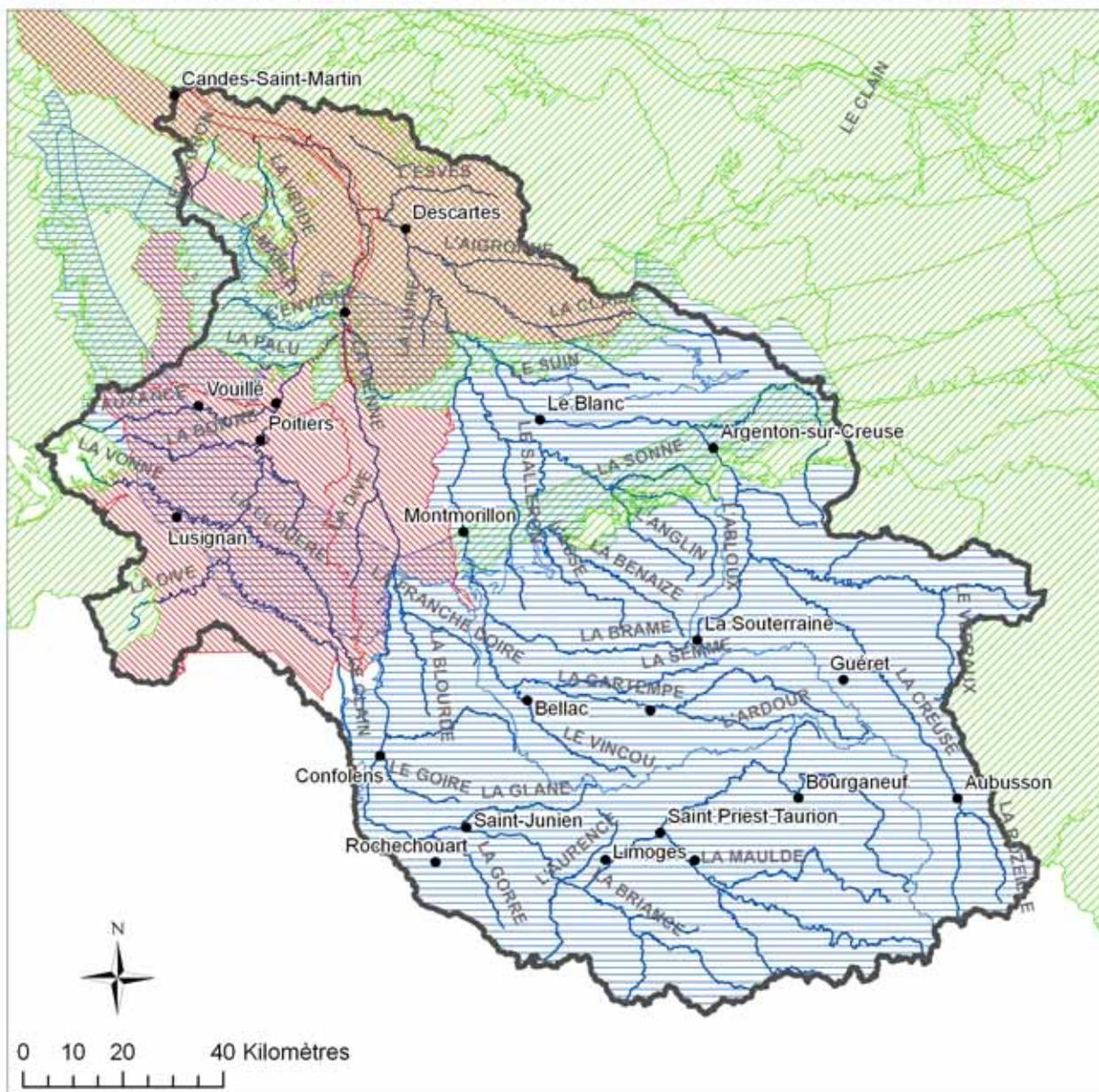
Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne - 2010

Caractérisation des masses d'eau sur le bassin de la Vienne

RISQUE NITRATES

Masses d'eau souterraines

-  Délais / Actions supplémentaires
-  Doute
-  Respect des objectifs
-  Bassin de la Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne - 2010

ESout.2. Pollutions

ESout.2.1. Carte ou tableau des nitrates dans les captages AEP (zones amont et médiane) et nappes souterraines (zone aval)

✓ Commentaire général :

La présence des nitrates dans les eaux est prioritairement liée aux activités agricoles (engrais chimiques) et peut gêner la production d'eau potable.

Les données présentées sont issues de la base de données ADES, banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines qui rassemble sur un site Internet public (www.ades.eaufrance.fr/) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines.

Les données sur la qualité ne portent que sur l'eau brute et non pas sur l'eau distribuée et correspondent aux données transmises par le Ministère en charge de la Santé (captages d'eau brute à usage public dans le cadre du contrôle sanitaire – Base SISE-eaux) et par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne).

✓ Base de données ou structure en charge :

Base ADES et SISE-eaux, ARS, DREAL, Région Poitou-Charentes, BRGM.

✓ Caractéristiques du bassin :

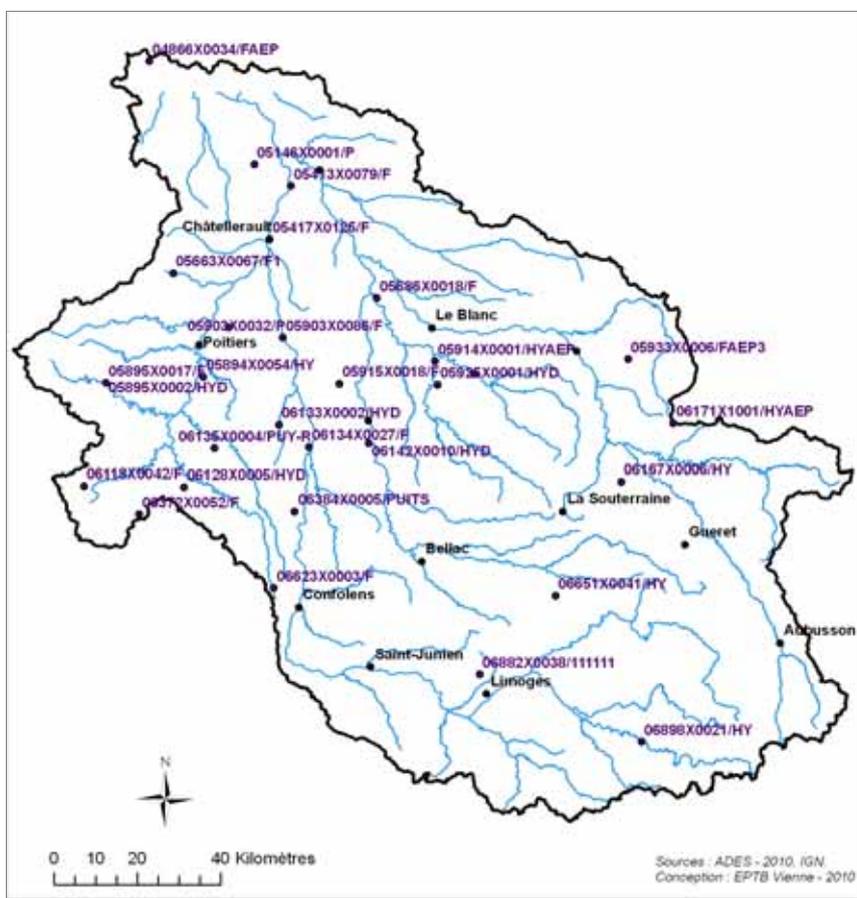
Sur le bassin de la Vienne, 37 stations mesurent la qualité des eaux souterraines. En 2008, 19 stations ont été analysées (cf. Carte page suivante).

Le tableau suivant présente les concentrations minimales et maximales mesurées et les concentrations moyennes sur la période définie.

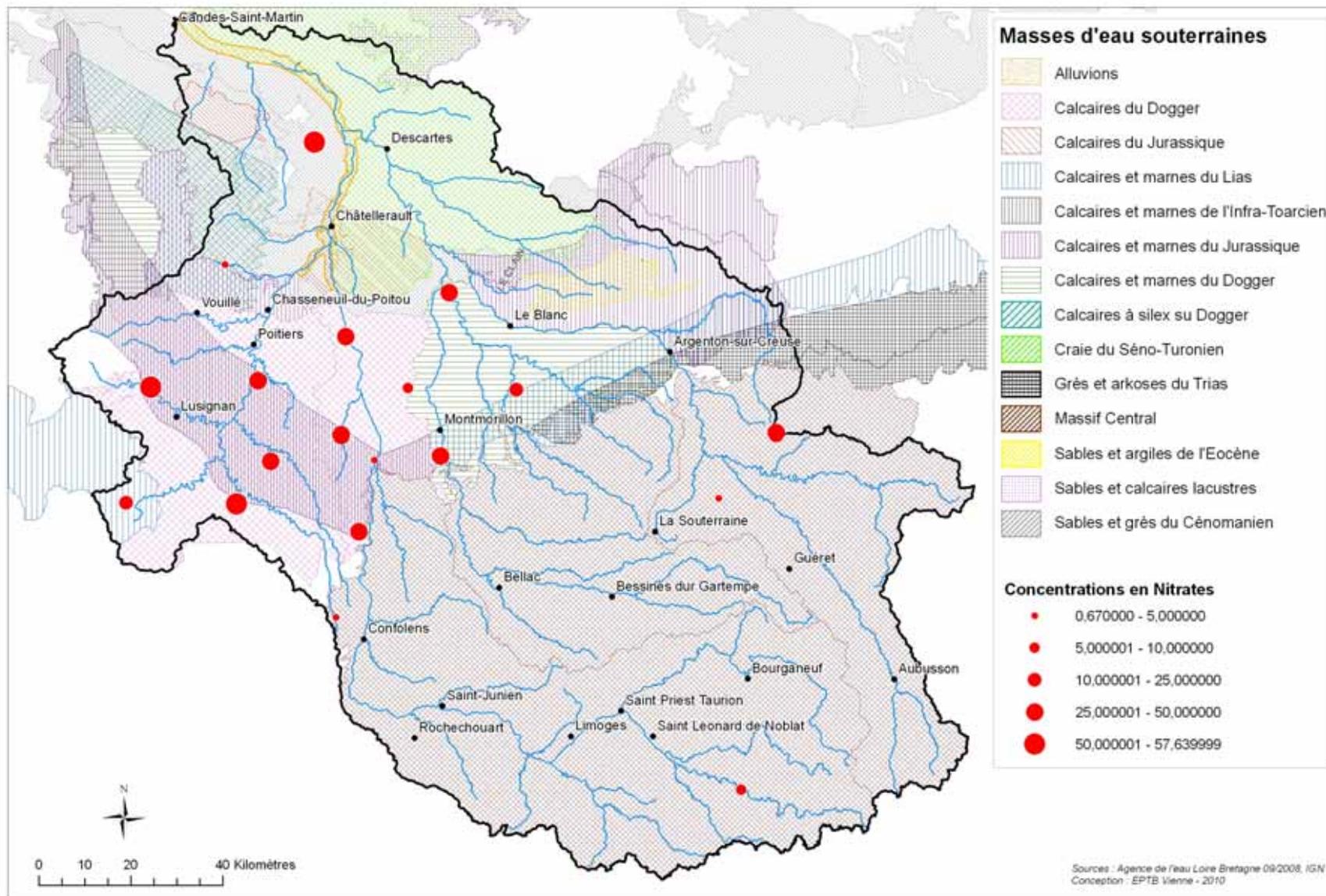
La station la plus à l'aval du bassin présente une concentration interannuelle moyenne de 46,8 mg/l de nitrates. La valeur la plus forte atteinte en 2008, est une concentration en nitrates de 57,64 mg/l à Romagne (86).

Les graphiques présentent l'évolution des concentrations en nitrates pour les stations dont quelques valeurs ont été supérieures à 25 mgNO₃/l. En 2008, les concentrations relevées à Marigny-Marmande (37) sont restées supérieures à 50 mg/l. Par ailleurs, la quasi majorité des stations présente une moyenne annuelle de 2008 supérieure à la moyenne interannuelle, ce qui témoigne de l'aggravation de la situation. La concentration maximale de nitrates admissible fixée par la réglementation est de 50 mg par litre d'eau.

Carte des stations ADES



Concentrations en Nitrates dans les masses d'eau souterraine



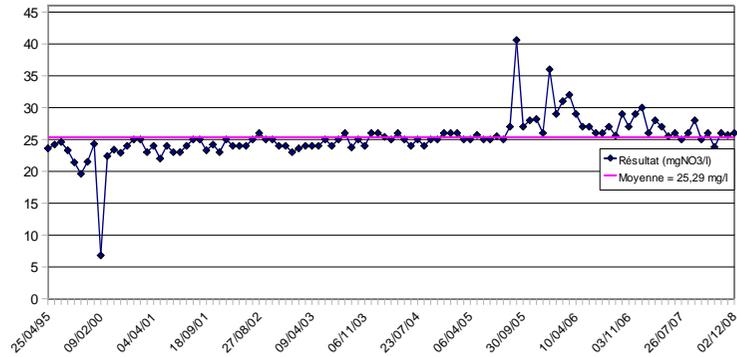
Code Station	Nom	Commune	Nombre de mesures	Période de mesures	Mini mg(NO3)/l	Maxi mg(NO3)/l	Moyenne interannuelle mg(NO3)/l	Moyenne annuelle 2008
07114X0002/111111	Source de la Renaudiere	Bussière-Galant (87)	10	févr 02 -> oct 06	4,5	6,9	5,43	Pas de mesures
06898X0021/HY	Source du Vieux Mont	Eymoutiers (87)	40	mars 96 -> oct 08	2,0	15,0	6,25	6,83
06882X0038/111111	Source des Thermes	Couzeix (87)	18	juill 96 -> oct 06	17,2	28,0	20,20	Pas de mesures
06651X0041/HY	Source de la Cote	St Sulpice Laurière (87)	20	avril 96 -> oct 07	0,5	2,1	1,29	Pas de mesures
06623X0003/F	-	Hiesse (16)	60	mars 99 -> mars 09	1,8	12,0	4,86	3,40
06384X0005/PUITS	Source la Bernardière	Le Vigeant (86)	91	avril 95 -> juil 09	20,1	44,0	33,20	33,70
06171X1001/HYAEP	Source du Bourliat (Aigurande - 36)	AIGURANDE (36)	9	Avr 2006 à sept 2008	30,5	33,6	32,40	32,80
06167X0006/HY	Source de Bois Chabannes (Dun-Le-Pastel - 23)	DUN-LE-PALESTEL (23)	7	Avr 2006 à sept 2008	3,5	6	4,40	4,30
06142X0010/HYD	Source du Font de Sazas	Saulge (86)	106	avril 95 -> juin 09	6,8	40,6	25,30	25,38
06135X0004/PUY-R	PUY-RABIER	MAGNE (86)	15	Mars 2006 à juil 2009	27	49	42,13	44,00
06134X0027/F	-	Goux (86)	91	mars 95 -> oct 08	0,2	46,0	12,59	0,67
06133X0002/HYD	Source de Fontjoin	Verrières (86)	59	mars 95 -> juin 09	23,7	33,0	29,30	30,56
06128X0005/HYD	Source de la Milliere (Romagne- 86)	ROMAGNE (86)	32	Janv 2006 à juin 2009	49	62	56,18	57,64
06118X0042/F	CHABOUSSANT	LEZAY (79)	8	Mars 2006 à mars 2009	0,5	23	14,76	16,30
05925X0001/HYD	LES GATS	LIGLET (86)	14	Mars 2006 à juil 2009	23	25	23,59	23,83
05915X0018/F	Forage de Servon	Leignes-Sur-Fontaines (86)	85	nov 96 -> juil 09	2,3	46,0	7,76	8,43
05903X0086/F	-	Bonnes (86)	45	mars 02 -> juil 09	31,0	38,0	34,21	36,20
05903X0032/P	-	Bonnes (86)	37	avril 95 -> avril 03	24,4	38,0	30,89	Pas de mesures
05895X0002/HYD	LA JALIERE	CURZAY-SUR-VONNE (86)	46	Janv 2006 à août 2009	44	61,2	52,05	51,74
05894X0054/HY	Source de Preuilly (Smarves - 86)	SMARVES (86)	19	Mars 2006 à juil 2009	18,9	27,8	23,71	25,28
05686X0018/F	CHATEAU D'EAU	Angles-Sur-L'Anglin (86)	14	Mars 2006 à juil 2009	24	35	31,14	31,75
05676X0015/F1	Forage de Charasse	Montamisé (86)	36	sept 01 -> déc 06	2,7	4,6	3,88	Pas de mesures
05663X0067/F1	Forage du verger St Martin	Blaslay (86)	33	avril 95 -> oct 08	0,1	2,7	0,77	0,90
05417X0125/F	-	Chatellerault (86)	11	juin 01 -> oct 04	0,0	0,7	0,09	Pas de mesures
05413X0079/F	Forage de la Daviere	Dange Saint Romain (86)	26	mars 96 -> mars 09	< seuil de quantification	0,2	0,01	< seuil de quantification
05146X0001/P	Source de la Boissière	Marigny-Marmande (37)	27	avril 95 -> sept 08	38,0	54,2	46,80	52,20
04866X0034/FAEP	LE PUY RIGAUT - STATION DE POMPAGE	SAVIGNY-EN-VERON (37)	5	Oct 2006 à sept 2008	0,5< seuil de quantification	0,9	0,90	Pas de mesures

FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 06142X0010/HYD

Nom de la station : Source du Font de Sazas (Saulge 86)

06142X0010/HYD Saulge (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

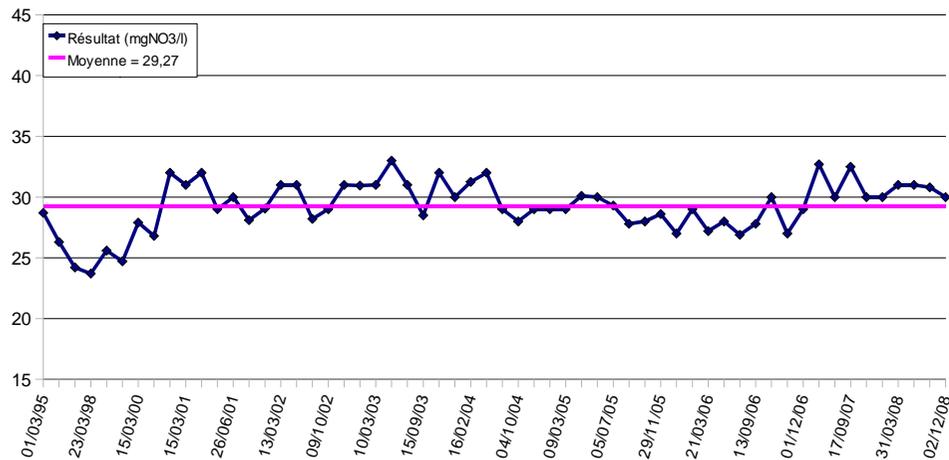


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 06133X0002/HYD

Nom de la station : Source de Fontjoin (Verrières 86)

06133X002/HYD Verrières (86) - Concentrations en nitrates (mgNO3/l)

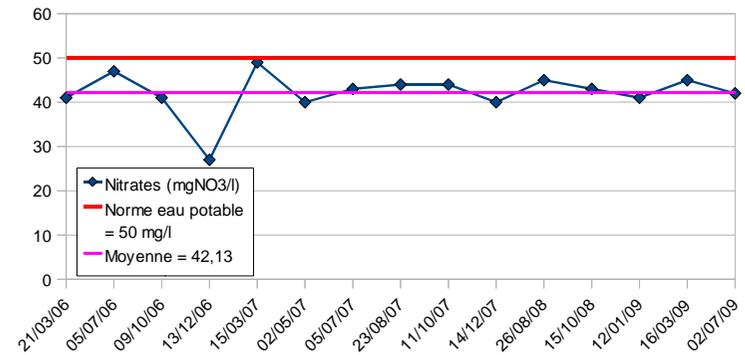


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 06135X0004/PUY-R -

Nom de la station : Puy-Rabier (Magnes 86)

06135X0004/PUY-R Magne (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

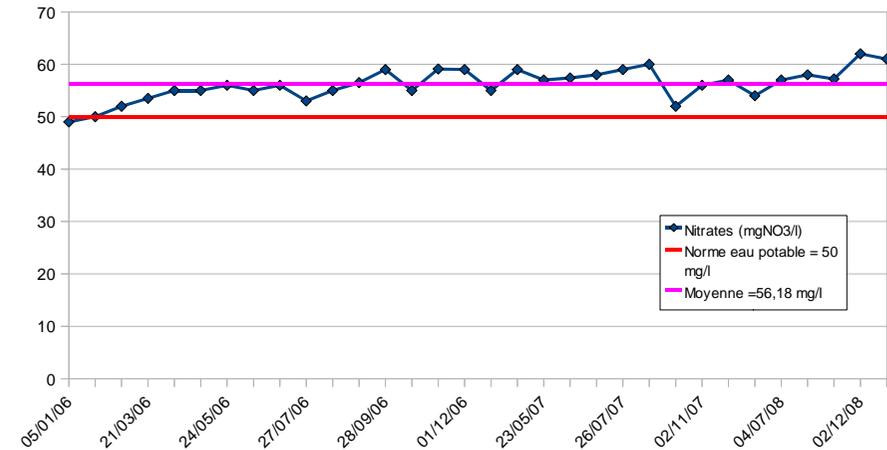


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 05915X0018/F

Nom de la station : Source de la millière (Romagne 86)

06128X0005/HYD Romagne (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

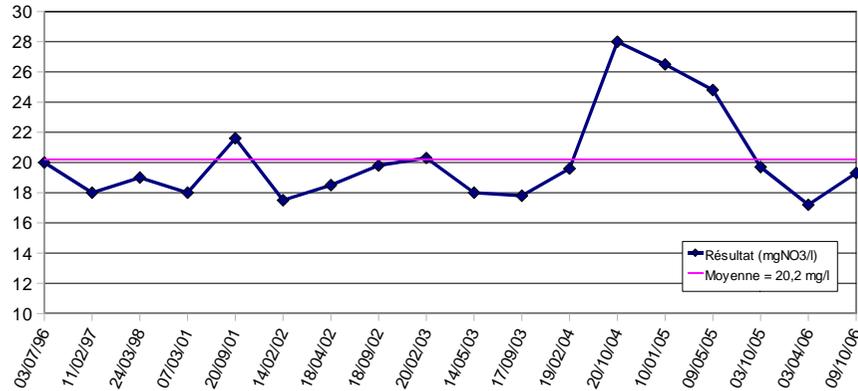


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 04866X0034/FAEP

Nom de la station : Source des Thermes (Couzeix 87)

06882X0038/111111 Couzeix (87) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

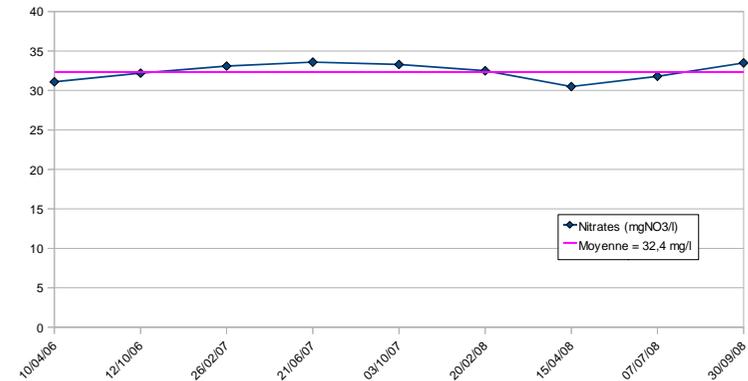


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 0617X1001/HYAEP

Nom de la station : Source de Bourliat (Aigurande - 36)

06171X1001/HYAEP Aigurande (36) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

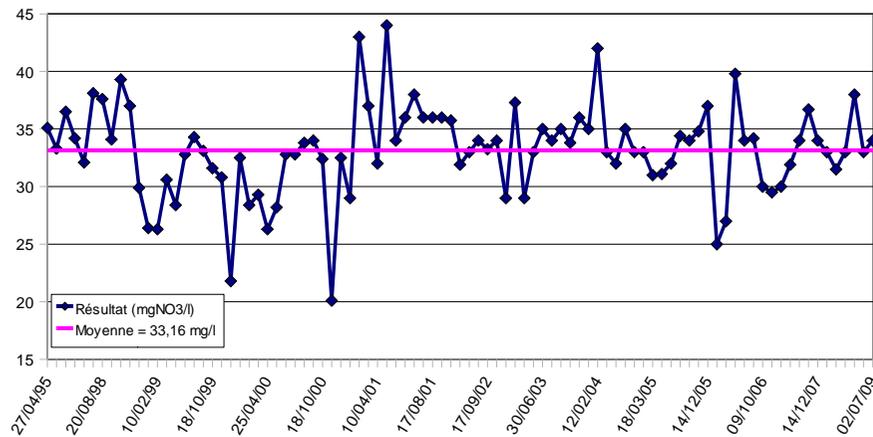


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 06384X0005/PUITS

Nom de la station : Source La Bernadière (Le Vigeant 86)

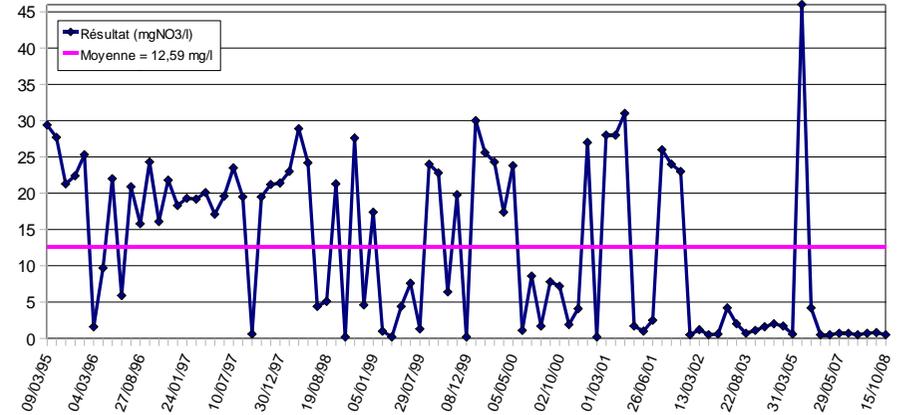
06384X0005/PUITS Le Vigeant (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)



FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 06134X0027/F - Nom de la station : (Gouex 86)

06134X0027/F Gouex (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

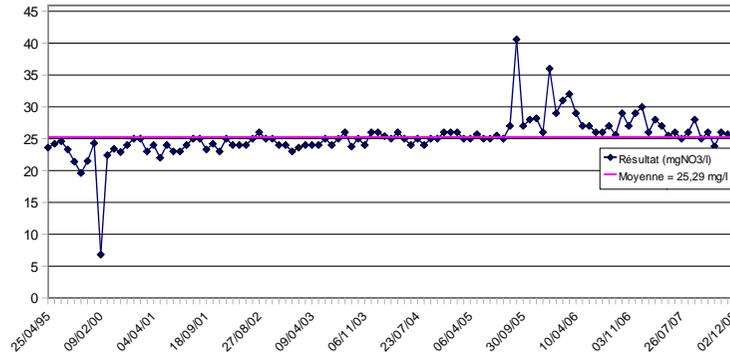


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 06142X0010/HYD

Nom de la station : Source du Font de Sazas (Saulge 86)

06142X0010/HYD Saulge (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

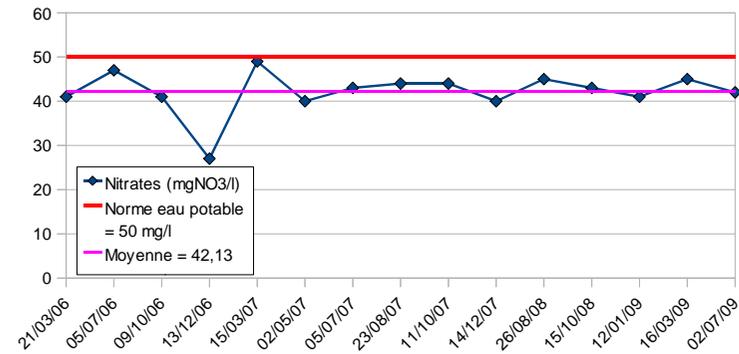


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 06135X0004/PUY-R -

Nom de la station : Puy-Rabier (Magnes 86)

06135X0004/PUY-R Magne (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

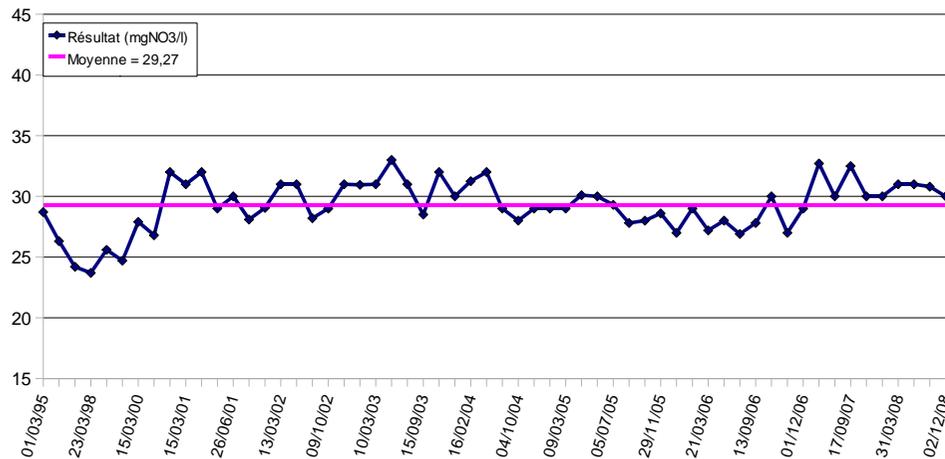


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 06133X0002/HYD

Nom de la station : Source de Fontjoin (Verrières 86)

06133X002/HYD Verrières (86) - Concentrations en nitrates (mgNO3/l)

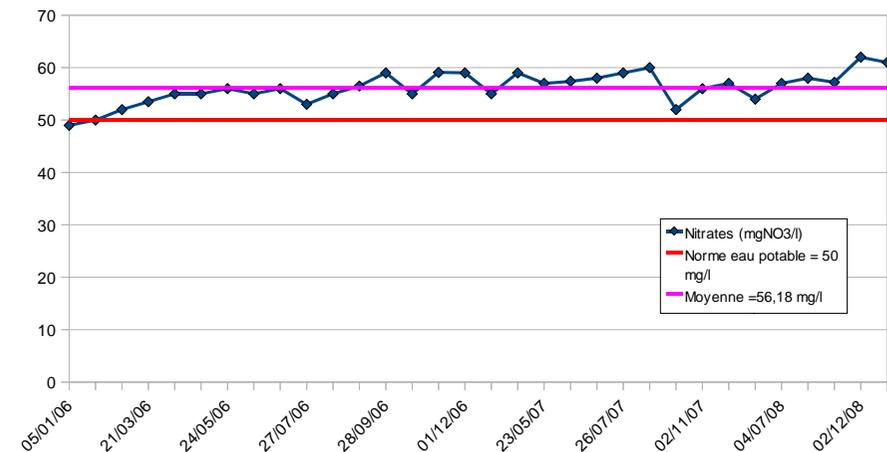


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 05915X0018/F

Nom de la station : Source de la millière (Romagne 86)

06128X0005/HYD Romagne (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

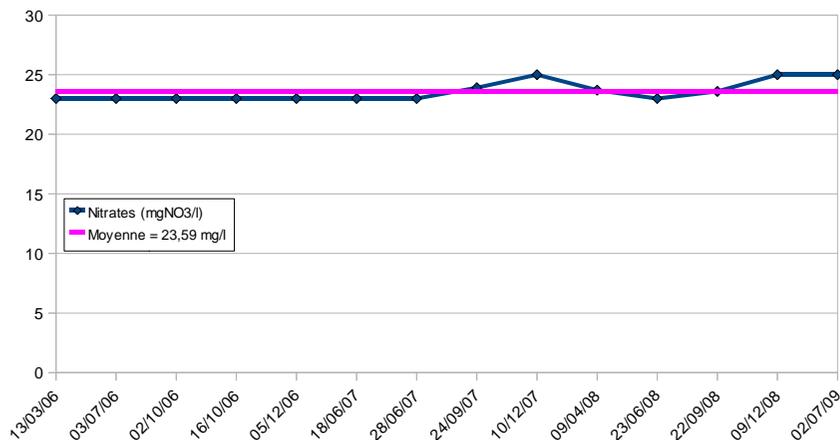


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 05925X0001/HYD

Nom de la station : Chaboussant (Liglet 86)

05925X0001/HYD Liglet (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO₃/l)

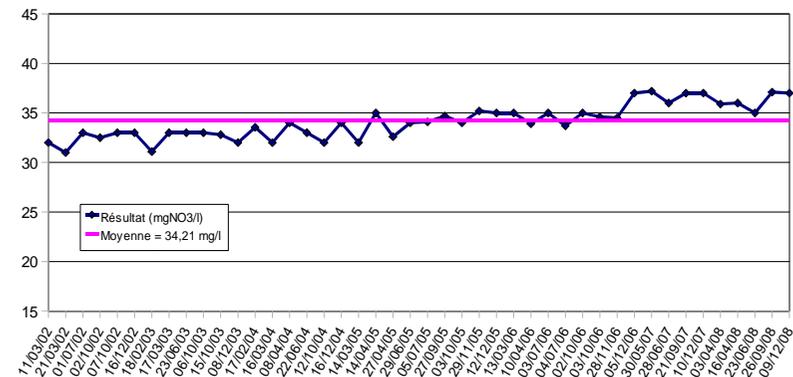


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 05903X0086/F

Nom de la station : (Bonnes 86)

05903X0086/F Bonnes (86) - Concentration en Nitrates (mgNO₃/l)

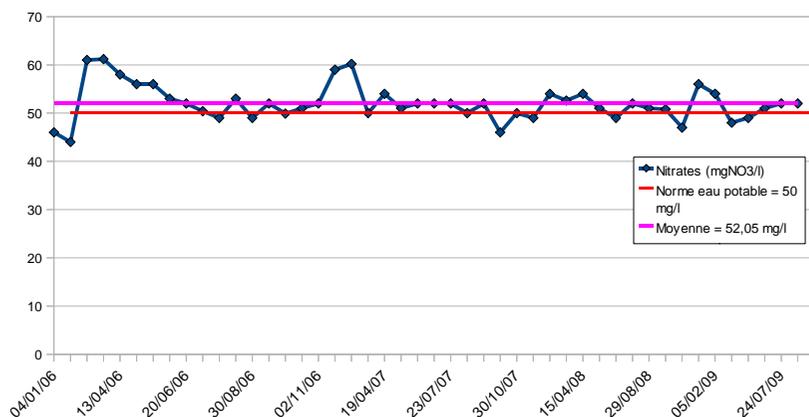


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 05895X0002/HYD

Nom de la station : (Curzay sur Vonne 86)

05895X0002/HYD Curzay-sur-Vonne (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO₃/l)

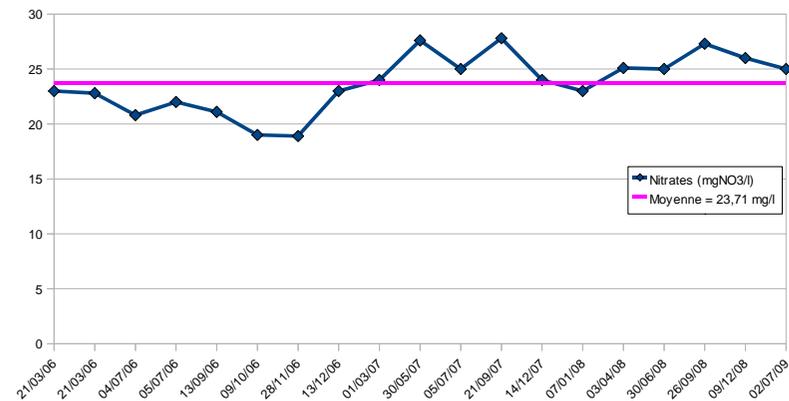


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 05894X0054/HY

Nom de la station : (Smarves 86)

05894X0054/HY Smarves (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO₃/l)

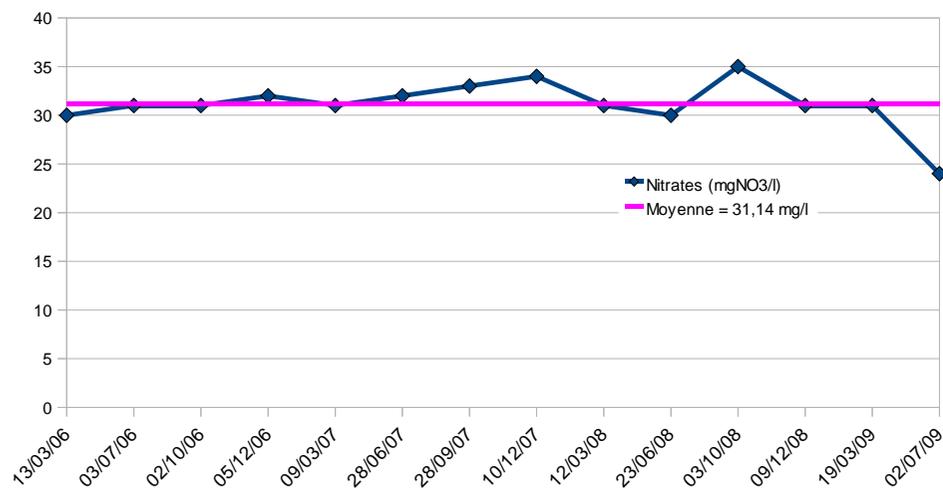


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 05686X0018/F

Nom de la station : château d'eau (Angles sur l'Anglin 86)

05686X0018/F Angles sur l'Anglin (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

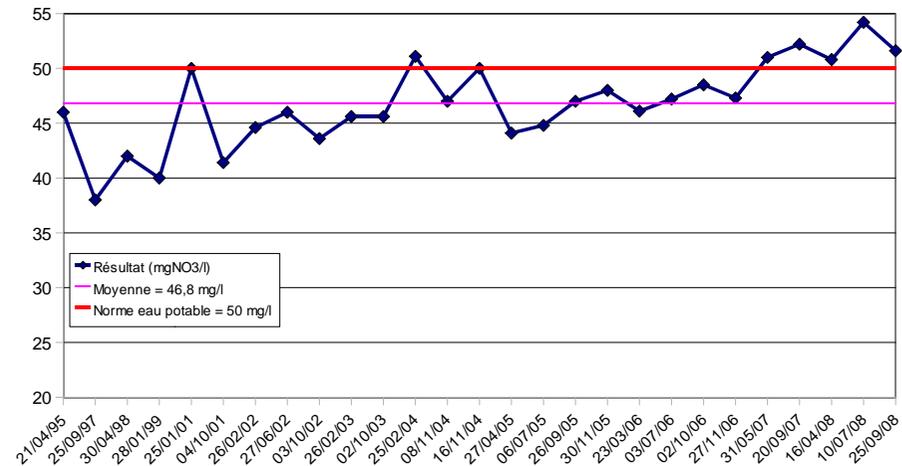


FICHE STATION DE MESURE DES EAUX SOUTERRAINES

Code de la station : 05146X0001/P

Nom de la station : Source de la Boissière (Marigny-Marmande 37)

05146X0001/P Marigny-marmande (37) - Concentration en Nitrates (mgNO3/l)



ESout.2. Pollutions

ESout.2.2. Carte ou tableau des pesticides dans les captages AEP et nappes souterraines

✓ Commentaire général :

La présence des pesticides dans les eaux est prioritairement liée aux activités agricoles et peut gêner la production d'eau potable.

Les données présentées sont issues de la base de données ADES, banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines qui rassemble sur un site Internet public (www.ades.eaufrance.fr/) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines.

Les données sur la qualité ne portent que sur l'eau brute et non pas sur l'eau distribuée et correspondent aux données transmises par le Ministère en charge de la Santé (captages d'eau brute à usage public dans le cadre du contrôle sanitaire – Base SISE-eaux) et par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne).

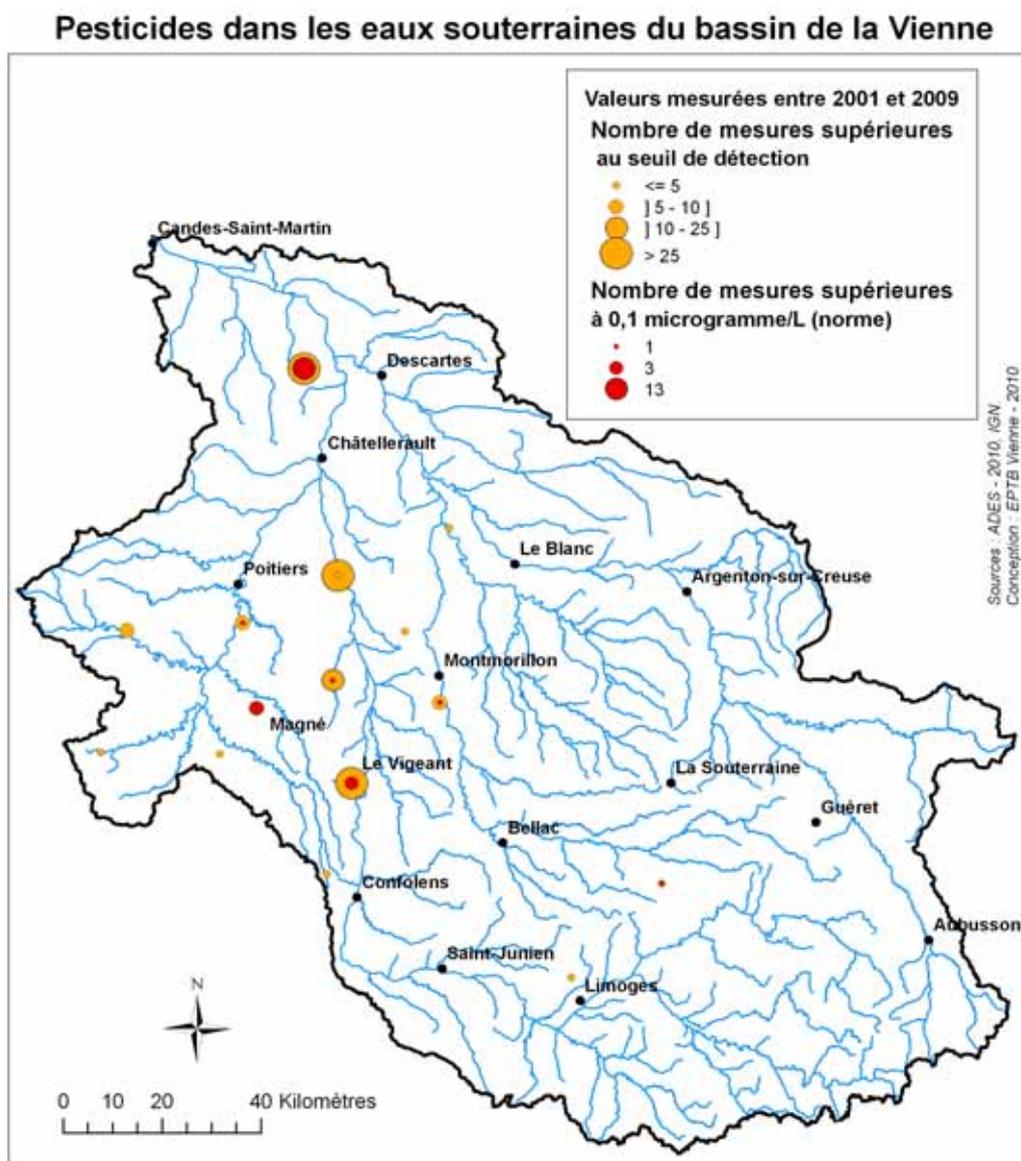
La norme du point de vue de l'eau potable est la suivante : la concentration maximale d'une substance ne doit pas dépasser 0,1 µg par litre et la concentration totale en pesticide ne doit pas excéder 0,5 µg par litre.

✓ Base de données ou structure en charge :

Base de données ADES, ARS, Région Poitou-Charentes, BRGM.

✓ Caractéristiques du bassin :

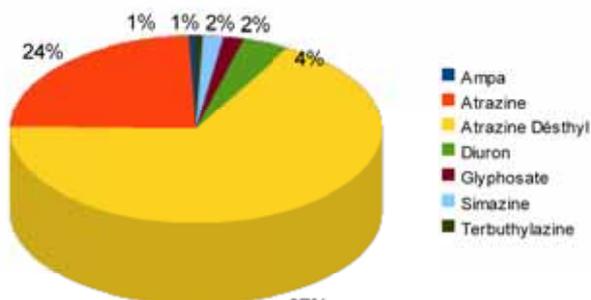
Entre 2001 et 2009, 7 stations ont présentées des valeurs de pesticides supérieures à la norme de 0,1 µg par litre. En 2009, cette norme a été dépassée 2 fois sur la station de Magné (86).



Les substances actives extraites de la base de données ADES dans le cadre du tableau de bord sont :

⇒ L'Alachlore, l'Aminotriazole, l'AMPA, l'Atrazine, l'Atrazine Déséthyl, le Diuron, le Glyphosate, le Metolachlore, la Simazine, la Terbutylazine.

Nombres de mesures supérieures au seuil de détection



Source : ADES 2009

Les substances les plus fréquemment détectées dans les captages d'eaux souterraines du bassin sont l'Atrazine (24%) et son métabolite (produit de dégradation), l'Atrazine Déséthyl (67%). Ce désherbant, dont la vente et l'utilisation sont interdites depuis 2003, se trouve encore dans les sols et les nappes phréatiques dans des concentrations parfois proches de la norme pour la production d'eau potable fixée à 0,1µg/l (cf. tableau suivant).

Les autres substances rencontrées sont le Diuron (4,1%) (herbicide), le Glyphosate (1,8%) (avec l'AMPA (0,8%) ; produit de dégradation de l'herbicide), la Simazine (1%) (herbicide) et la Terbutylazine (0,6%).

Les tableaux suivants présentent les substances détectées qui sont supérieures aux seuils de quantification : (0.1µg/l ; 0.05µg/l ; 0.02µg/l suivant les méthodes et les substances).

Code Station	Nom	Commune	Date	Substances	µg/l	Producteur de données
06898X0021/HY	Source du Vieux Mont	Eymoutiers (87)	valeurs inférieures aux seuils de détection			
06651X0041/HY	Source de la Cote	St Sulpice Laurière (87)	09/10/06	Glyphosate	0,26	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
06882X0038/111111	Source des Thermes	Couzeix (87)	19/02/04	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/10/04	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			19/02/04	Diuron	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
07114X0002/111111	Source de la Renaudière	Bussière-Galant (87)	valeurs inférieures aux seuils de détection			
06623X0003/F	-	Hiesse (16)	10/10/02	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
06384X0005/PUITS	Source la Bernardière	Le Vigeant (86)	27/06/01	Atrazine	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	Atrazine	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/02	Atrazine	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			09/10/02	Atrazine	0,04	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/03/03	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			21/03/03	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/06/03	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			17/10/03	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			27/06/01	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/02	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/02/03	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			02/03/03	Atrazine Déséthyl	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			30/06/03	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			12/02/04	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/10/04	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			27/06/05	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			05/07/06	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			11/06/07	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			05/07/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/09/07	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			14/12/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/06	Diuron	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
05/07/06	Diuron	0,78	Conseil Régional Poitou-Charentes			
05/07/06	Glyphosate	0,2	Conseil Régional Poitou-Charentes			
13/03/02	Simazine	0,2	Conseil Régional Poitou-Charentes			
06134X0027/F	-	Goux (86)	valeurs inférieures aux seuils de détection			
06142X0010/HYD	Source du Font de Sazas	Saulge (86)	14/05/02	Diuron	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/09/05	Diuron	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			15/05/06	Diuron	0,14	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/11/07	Diuron	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/04/07	Simazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/04/07	Terbutylazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
06133X0002/HYD	Source de Fontjoin	Verrières (86)	05/07/05	AMPA	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			04/07/02	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			26/06/01	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			04/07/02	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			10/03/03	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/03	Atrazine Déséthyl	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			18/06/03	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			17/03/04	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			28/10/04	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne

06133X0002/HYD	Source de Fontjoin (suite)	Verrières (86) suite	30/09/05	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			03/07/06	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			13/09/06	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			11/06/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			22/06/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			17/09/07	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			06/03/08	Atrazine Déséthyl	0,03	D.D.A.S.S de la Vienne			
			31/03/08	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			04/07/08	Atrazine Déséthyl	0,04	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			22/09/08	Atrazine Déséthyl	0,04	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			02/12/08	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			05915X0018/F	Forage de Servon	Leignes-Sur-Fontaines (86)	03/07/06	Atrazine	0,04	Conseil Régional de Poitou-Charentes
						03/07/06	Simazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
05903X0032/P	-	Bonnes (86)	07/04/03	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			07/04/03	Atrazine Déséthyl	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
05903X0086/F	-	Bonnes (86)	11/03/02	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			21/03/02	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			16/12/02	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			08/04/04	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			12/10/04	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			14/03/05	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			14/04/05	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			03/10/05	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			13/03/06	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			02/10/06	Atrazine	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			21/03/02	Atrazine Déséthyl	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			06/10/03	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			08/04/04	Atrazine Déséthyl	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			04/11/04	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			14/03/05	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			14/04/05	Atrazine Déséthyl	0,04	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			29/06/05	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			27/09/05	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			03/10/05	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			12/12/05	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			13/03/06	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			10/04/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			03/07/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			04/07/06	Atrazine Déséthyl	0,04	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			02/10/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			03/10/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			28/11/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			05/12/06	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			30/05/07	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			28/06/07	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			21/09/07	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			12/12/07	Atrazine Déséthyl	0,04	Conseil Régional Poitou-Charentes			
			03/04/08	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			16/04/08	Atrazine Déséthyl	0,05	DDASS de la Vienne			
			23/06/08	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			26/09/08	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			09/12/08	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			02/07/09	Atrazine Déséthyl	0,08	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			05676X0015/F1	Forage de Charasse	Montamisé (86)			valeurs inférieures aux seuils de détection	
			05663X0067/F1	Forage du verger St Martin	Blaslay (86)			valeurs inférieures aux seuils de détection	
05417X0125/F	-	Chatelleraut (86)			valeurs inférieures aux seuils de détection				
05413X0079/F	Forage de la Daviere	Dange Saint Romain (86)			valeurs inférieures aux seuils de détection				

05146X0001/P	Source de la Boissière	Marigny-Marmande (37)	04/10/01	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			26/02/02	Atrazine	0,04	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			12/06/02	Atrazine	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			03/10/02	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			21/11/02	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			19/06/03	Atrazine	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			02/10/03	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			08/11/04	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			26/09/05	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			23/03/06	Atrazine	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			20/06/06	Atrazine	0,02	FREDON Centre			
			14/11/06	Atrazine	0,02	FREDON Centre			
			27/11/06	Atrazine	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			31/05/07	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			20/09/07	Atrazine	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			25/09/08	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			04/10/01	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			26/02/02	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			12/06/02	Atrazine Déséthyl	0,1	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			03/10/02	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			21/11/02	Atrazine Déséthyl	0,04	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			26/02/03	Atrazine Déséthyl	0,14	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			19/06/03	Atrazine Déséthyl	0,07	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
			02/10/03	Atrazine Déséthyl	0,12	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			08/11/04	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			27/04/05	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			06/07/05	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			26/09/05	Atrazine Déséthyl	0,08	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			30/11/05	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			23/03/06	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			20/06/06	Atrazine Déséthyl	0,06	FREDON Centre			
			03/07/06	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			02/10/06	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			14/11/06	Atrazine Déséthyl	0,06	FREDON Centre			
			27/11/06	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			31/05/07	Atrazine Déséthyl	0,18	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			20/09/07	Atrazine Déséthyl	0,16	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			16/04/08	Atrazine Déséthyl	0,15	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			25/09/08	Atrazine Déséthyl	0,08	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			23/03/06	Glyphosate	0,12	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			25/09/08	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			16/04/08	Atrazine Déséthyl	0,15	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			25/09/08	Atrazine Déséthyl	0,08	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			02/07/09	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			05894X0054/HY		SMARVES (86)	07/01/08	Atrazine	0,02	DDASS de la Vienne
						26/09/08	Atrazine	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
						07/01/08	Atrazine Déséthyl	0,07	DDASS de la Vienne
30/06/08	Atrazine Déséthyl	0,03				Conseil Régional de Poitou-Charentes			
26/09/08	Atrazine Déséthyl	0,13				Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
05895X0002/HYD		CURZAY-SUR-VONNE (86)	09/12/08	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			31/03/08	Atrazine Déséthyl	0,04	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			21/05/08	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			18/06/08	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			22/07/08	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			29/08/08	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			27/10/08	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			26/11/08	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			05/02/09	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			14/04/09	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
06118X0042/F		LEZAY (79)	16/06/09	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			25/03/08	Atrazine Déséthyl	0,04	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			27/03/09	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
06128X0005/HYD		ROMAGNE (86)	04/07/08	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			22/09/08	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
			26/08/08	Atrazine	0,03	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
06135X0004/PUY-R		MAGNE (86)	26/08/08	Atrazine Déséthyl	0,13	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			15/10/08	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			12/01/09	Atrazine Déséthyl	0,11	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			16/03/09	Atrazine Déséthyl	0,08	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
			02/07/09	Atrazine Déséthyl	0,13	Conseil Régional de Poitou-Charentes			